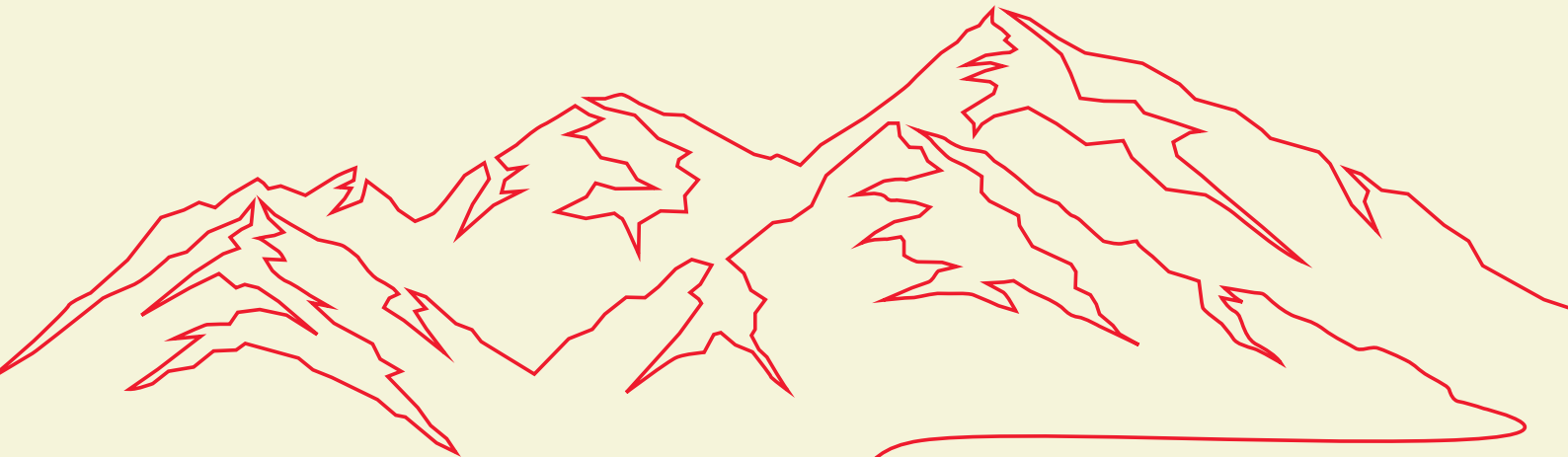




UNE **MONTAGNE** À **TRANSMETTRE**

4^{ÈME} ÉDITION



Nos actions et trajectoires vertueuses pour notre territoire
BIODIVERSITÉ | DIVERSIFICATION | MESURE D'IMPACT | VIE LOCALE

ÉDITO

NOTRE VISION

2

« AVANCER ENSEMBLE
VERS UNE MONTAGNE
DURABLE ET VIVANTE »

L'écosystème montagnard continue d'évoluer face aux effets tangibles du changement climatique, et **chaque saison nous rappelle l'importance d'agir**. Plus que jamais, nous devons poursuivre nos efforts d'adaptation : renforcer notre autonomie énergétique, améliorer la mobilité, accélérer la rénovation de nos bâtiments, planifier un aménagement responsable et diversifier nos activités pour garantir l'emploi et la vitalité du territoire.

Après l'obtention du label Flocon Vert en 2024, gage de reconnaissance pour les actions déjà engagées, nous continuons à faire vivre cette dynamique collective. Ce nouveau rapport RSE 2025 traduit la continuité de cet engagement : **préserver notre montagne comme un lieu de bien-être et de vie, un espace de respiration et d'équilibre entre habitants, visiteurs et nature**.

Le chemin reste exigeant, mais notre détermination demeure intacte : avancer ensemble vers une montagne durable et vivante.

La Plagne, en tant que 1^{re} station au monde*, continue de relever les grands défis climatiques, environnementaux et sociétaux auxquels elle fait face. Préserver notre territoire, sa biodiversité, son attractivité et la qualité de vie de ses habitants exige constance, méthode et surtout engagement collectif.

Depuis trois ans, le Comité de Pilotage de la Transition coordonne cette dynamique à l'échelle du territoire, réunissant techniciens et élus des trois communes, la Communauté de Communes des Versants d'Aime, la Communauté de Communes de Val Vanoise et la Société d'Aménagement de La Plagne, sous l'impulsion du SIGP. L'obtention du label Flocon Vert en 2024 marque ainsi une reconnaissance de ce travail collaboratif et de notre vision commune.

En 2025, cette démarche se poursuit et s'amplifie : nouveaux chantiers autour de la sobriété énergétique, du tourisme quatre saisons, de la mobilité partagée et de la sensibilisation des acteurs. Plus que jamais, **nous avançons ensemble, avec lucidité et ambition, pour construire un avenir durable et désirable pour notre montagne et pour les générations à venir**.

*2,7 millions de journées skieurs (saison 2024-25) - G2A

Niché au cœur des montagnes, le village de Champagny-en-Vanoise reste un maillon essentiel de la destination Grande Plagne et un partenaire de longue date du Parc national de la Vanoise, dont nous sommes fiers d'être l'une des portes d'entrée. Plus que jamais, nous poursuivons notre mission de sensibilisation à la préservation de la nature et des glaciers, en développant de nouvelles actions auprès de tous les publics, et en particulier des plus jeunes.

Chaque jour, nous œuvrons pour garantir des services et des activités diversifiés tout au long de l'année, bénéficiant aussi bien à nos habitants, qu'à nos résidents secondaires et à nos visiteurs. **La qualité de vie à l'année, la protection de l'environnement et la diversification touristique demeurent ainsi au cœur de notre identité** et représentent le symbole d'un avenir durable pour notre village et pour notre montagne.



Jean-Luc Boch

Maire de La Plagne Tarentaise
et Président du SIGP.



Corine Maironi-Gonthier

Maire d'Aime-la-Plagne
et élue référente de
la démarche de transition
engagée au printemps 2021.



René Ruffier Lanche

Maire de Champagny-en-Vanoise.



NOTRE POSITIONNEMENT :

"UNE MONTAGNE À TRANSMETTRE"

Créée il y a 64 ans, la station de La Plagne a offert aux habitants de ses montagnes et de sa vallée une vie meilleure. Son développement a permis de démocratiser l'accès aux sports d'hiver et aux loisirs de montagne, pour tous : citadins comme ruraux, petits et grands, novices comme sportifs aguerris, passionnés de ski et amoureux de la montagne, en France comme à l'international.

Aujourd'hui, notre société est confrontée à des défis majeurs. En tant que première station mondiale, notre responsabilité est immense.

La Plagne n'est pas seulement une destination de loisirs : c'est un territoire vivant, riche d'une histoire, de valeurs fortes, de responsabilités et d'hommes et de femmes engagés.

Une montagne à transmettre

« Je l'aime »

LE SIGNIFIANT

« Je la protège »

Discours d'attractivité, de séduction raisonnée à des fins de notoriété et de conversion

LES MESSAGES

Discours pédagogique, de sensibilisation et d'incitation à prendre soin de notre montagne



NOTRE DÉMARCHE RSE

Conscients de la nécessité de prévoir notre avenir, nous nous sommes mis autour de la table au printemps 2021 pour initier une démarche autour de ce que l'on peut appeler la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Mais pour un territoire comme La Plagne, c'est un peu plus complexe. En tant que territoire touristique et lieu de vie, notre quotidien s'organise grâce aux supports d'un certain nombre d'organisations en commençant par les communes. **Notre réflexion et nos actions doivent donc être partagées, débattues et construites de façon collective.** Pour cela, huit organisations participent au projet depuis son lancement : le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP), l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP), les 3 communes supports de la destination touristique (commune d'Aime-la-Plagne, de Champagny-en-Vanoise et de La Plagne Tarentaise), les Communautés de Communes des Versants d'Aime (COVA) et Val Vanoise (CCVV), et l'exploitant du domaine skiable. Enfin, il nous tient à cœur d'impliquer les socioprofessionnels et habitants de notre territoire afin de nourrir notre démarche.

UNE DÉMARCHÉ COOPÉRATIVE

8 structures

impliquées dans le projet

1 COPIL

(comité de pilotage) se réunissant 4 fois / an

1 cheffe de projet

1 élue & 1 technicien

sponsors de la démarche

3 communes &

70 conseillers municipaux

LE TERRITOIRE DE LA GRANDE PLAGNE

8 757 habitants

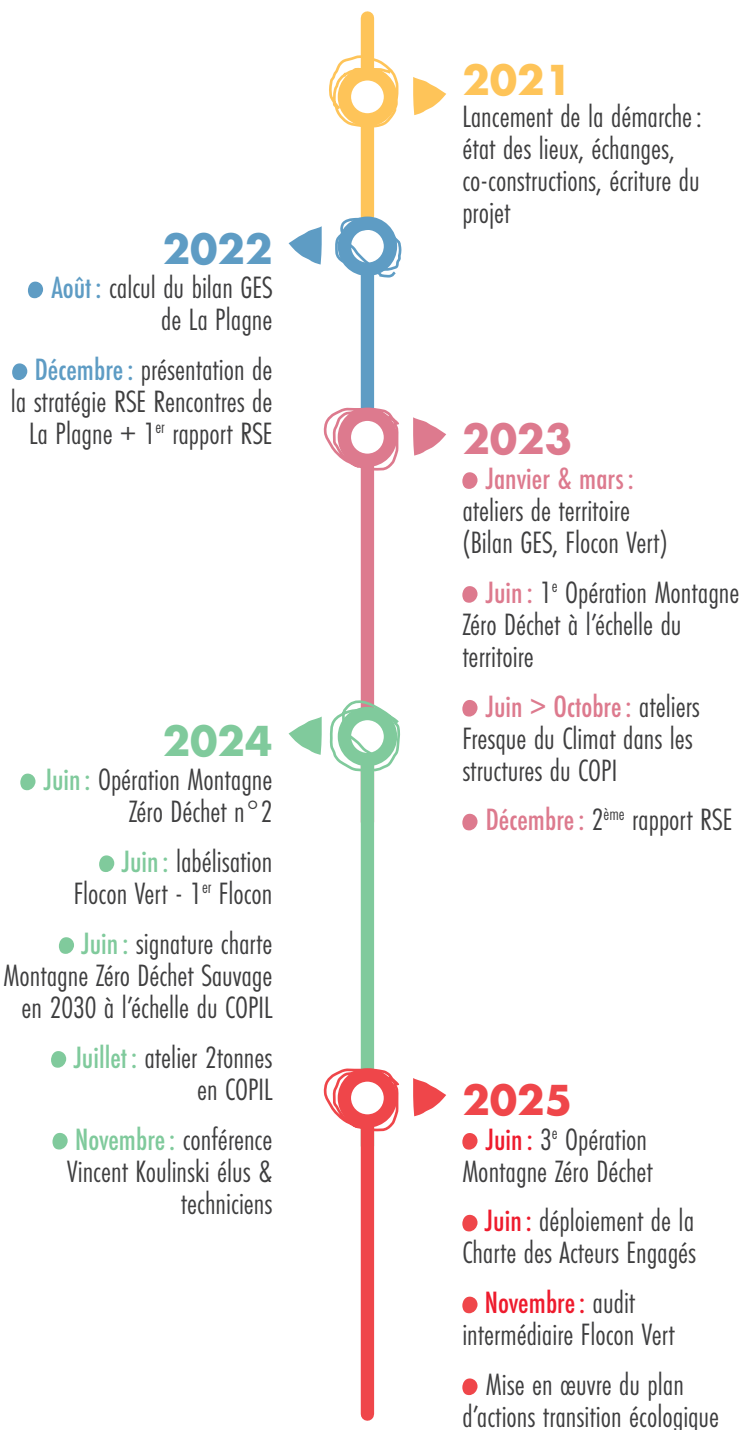
à l'année

575 000 visiteurs

annuels

1 200 professionnels

liés au tourisme



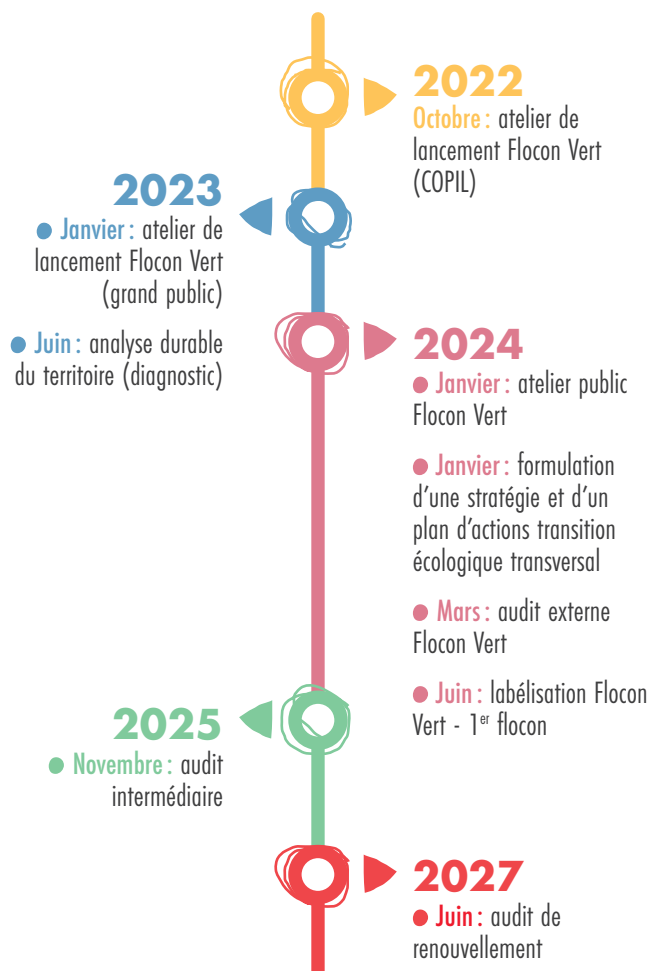
UN PREMIER FLOCON VERT POUR LA PLAGNE

La Plagne a obtenu, le 6 juin 2024, son premier Flocon Vert. Décerné pour une période de 3 ans, ce Flocon valorise les efforts réalisés pour la transition, avec **des mentions particulières pour la dynamique socioculturelle et la nouvelle gouvernance initiée.**

Avec une complexité structurelle inhérente aux caractéristiques du territoire de la Grande Plagne, la **constitution du comité de pilotage transition de destination en 2021 a été la pierre angulaire pour rassembler et fédérer 8 structures autour d'une même table.**



6



L'audit a permis d'apprécier plusieurs sujets sur lesquels La Plagne s'est investie, à l'image de **l'emploi** avec la création d'une marque employeur à l'échelle de la destination, **l'accessibilité** et l'inclusion des personnes en situation de handicap, **la gestion des déchets** avec la signature de la Charte Nationale Montagne Zéro Déchet Sauvage 2030 ou encore **la rénovation** avec la création de la Maison des Propriétaires et l'embauche d'un chargé de mission logement / habitat.

Dans le cadre de cette labélisation, le territoire s'engage à mettre en place une concertation citoyenne pour tous les grands projets d'aménagement et à fixer des limites raisonnables au développement touristique. Des axes de progrès ont été soulignés concernant différentes thématiques : l'économie locale au-delà du tourisme hivernal, une politique d'achat responsable et les notions de re-végétalisation et de dés-imperméabilisation des sols. Ces aspects sont intégrés dans les réflexions et plan d'action collectif du COPIL Transition.

POURQUOI FLOCON VERT ?

STRUCTURER NOTRE DÉMARCHE DE TRANSITION

Cette démarche de labellisation permet de structurer le projet de territoire autour d'un référentiel complet. Elle s'appuie sur une analyse durable du territoire, accompagnée de recommandations concrètes. Dès le lancement de cette démarche, un travail approfondi a été mené pour définir une vision partagée, une stratégie commune et un plan d'actions transversal, mobilisant l'ensemble des parties prenantes.



ET LA SUITE ?

Le label Flocon Vert se décline en trois niveaux. Il ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt un indicateur d'étape, témoin de l'engagement du territoire et de la direction prise collectivement.

Conscients des améliorations encore nécessaires, nous poursuivons la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse, avec un objectif clair : l'obtention du 2^e flocon.

Les thématiques prioritaires identifiées sont :

- la gestion des déchets,
- la mobilité durable,
- la performance énergétique,
- et la rénovation des infrastructures.

RYTHMER NOTRE TRAVAIL ET NOS ACTIONS

Après la labellisation, un audit intermédiaire a lieu au bout d'un an et demi pour attester de la progression de la démarche, puis un audit de renouvellement à 3 ans. Cela permet de maintenir une démarche d'amélioration continue.

ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Flocon Vert permet de bénéficier de contenus pédagogiques via des éducteurs et des webinaires. Mountain Riders met aussi en réseau l'ensemble des destinations labellisées afin de faciliter l'échange et le partage.

ACTIONS EN COURS ET À VENIR

● Montagne Zéro Déchet Sauvage :

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer un plan d'actions de réduction des déchets à la source, accompagné d'un programme de sensibilisation du grand public.

● Communication et sensibilisation :

Un second groupe pilote une stratégie de communication harmonisée à l'échelle du territoire, visant à sensibiliser largement aux enjeux de la transition écologique, en favorisant la transversalité entre acteurs.

● Charte des acteurs engagés Flocon Vert :

Cette charte vise à fédérer les professionnels du territoire autour de la démarche, à les faire connaître, et à les accompagner dans leurs engagements via des temps d'animation dédiés (cf. page 46).

● Destination d'Excellence :

Anciennement connue sous le nom de Qualité Tourisme, cette distinction intègre désormais des critères écoresponsables renforcés.

● Diversification touristique & économique :

En 2025, un groupe de travail a été lancé pour réfléchir à de nouvelles pistes de diversification saisonnière, économique et touristique. L'objectif : renforcer la résilience du territoire face aux défis climatiques et économiques à venir.

● Les thématiques des mobilités et de l'énergie :

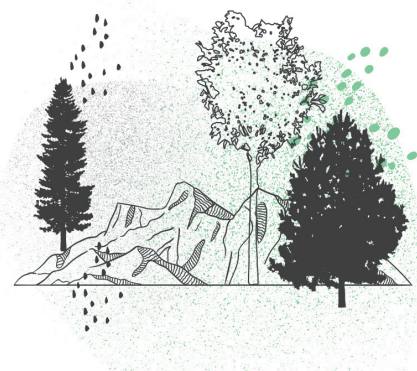
Elles sont travaillées à l'échelle de l'intercommunalité via des groupes dédiés et animés respectivement par l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTIV) et la COVA.

NOS ENGAGEMENTS

PARTAGER UN ART DE VIVRE ET UN ENVIRONNEMENT DANS LE PLUS GRAND RESPECT DE CE QUE LA MONTAGNE NOUS A DONNÉ



**VISITEURS,
TRAVAILLEURS
ET HABITANTS**



**HABITATS
NATURELS**

**TOURISME
ET ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**



Prendre soin de ces 3 dimensions, les faire coexister & coopérer est une nécessité pour continuer à bien vivre sur notre territoire.

NOTRE VOLONTÉ

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

- ➔ **Garantir à nos habitants de continuer à bien vivre sur le territoire**
- ➔ **Permettre à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à nos espaces de montagne pour en expérimenter les bienfaits, sans en dégrader les écosystèmes**
- ➔ **Transmettre la montagne aux générations futures dans le plus grand respect de ce qu'elle nous offre**

UNE STRATÉGIE EN 4 AXES



p.10

Axe 1

PRÉSERVER LES HABITATS ET RESSOURCES NATURELLES

Les habitats naturels exceptionnels au cœur desquels La Plagne s'est installée et développée au fil des années, doivent être préservés. Comprendre notre impact sur la biodiversité et le réduire est l'un des axes de notre stratégie de transition.

Biodiversité ● Eau ● Forêt



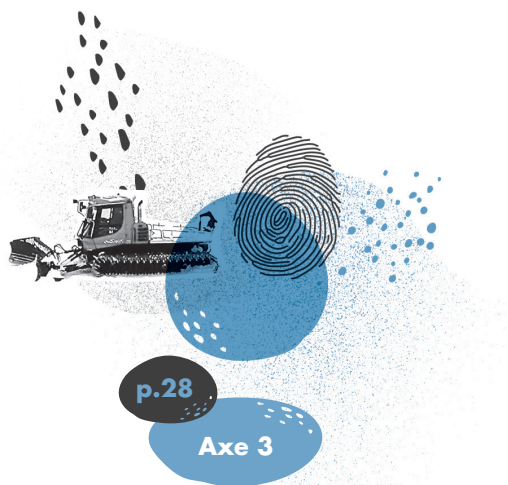
p.22

Axe 2

DIVERSIFICATION

Diversifier notre économie, tant au niveau du tourisme en diversifiant ses activités, ses clientèles et ses périodes d'attractivités, qu'au niveau de son économie hors tourisme, en cherchant de nouvelles sources de création de valeur et ainsi atténuer notre dépendance au tourisme.

Lieux ● Clientèles ● Activités



p.28

Axe 3

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS, DÉCARBONER

Le calcul de notre bilan carbone permet d'appréhender des ordres de grandeurs et donc de prioriser des actions de réduction : mettre l'accent sur la mobilité puis l'énergie et les déchets.

Mobilité ● Déchets ● Énergie



p.42

Axe 4

PRENDRE SOIN : HABITANTS, TRAVAILLEURS, VISITEURS

Se soucier d'un avenir durable, c'est prendre soin de nos habitants et des travailleurs du territoire, œuvrer pour la qualité de vie, préserver et valoriser son patrimoine.

Emploi ● Qualité de vie ● Sensibilisation

CHAPITRE 1

UNE MONTAGNE
À TRANSMETTRE

PRÉSERVER NOS HABITATS & RESSOURCES NATURELLES



POURQUOI C'EST IMPORTANT

Quel impact du réchauffement climatique sur la biodiversité ?

Dans les Alpes, l'impact est indéniable l'hiver : au cours du XX^e siècle, la hausse de +2°C en montagne a fait chuter de 5 semaines l'enneigement à 2100m d'altitude. On estime que 4 à 5 semaines d'enneigement supplémentaires sont à risque d'ici à 2050.

Mais l'été est aussi une saison impactée : on estime à +3°C la hausse des températures en haute montagne (> 2000m), et une remontée de 400m de l'isotherme zéro degré. En moyenne montagne, on « gagnerait » 30 jours d'été (température supérieure à 25°C).

(Source : Demain Savoie Mont Blanc (ADEME Guide sectoriel montagne – CEN – AGATE))

Les bouleversements sont aussi indéniables pour la biodiversité, qui tente de s'adapter à ces changements :

- Le cycle des plantes débute 2 à 3 jours plus tôt par décennie
- La limite supérieure de la forêt est remontée de 60m depuis 1952, et devrait atteindre les 100m en 2050
- Les espèces doivent remonter de 100m d'altitude pour retrouver la même température.

(Source : CREA Mont-Blanc)

À GARDER EN TÊTE

1 Observatoire Environnemental annuel

depuis 2014

7 610 ha étudiés

dans le cadre de cet observatoire

1/4 de l'espace

de La Plagne est **occupé par des forêts communales** soit environ

3 500 hectares,

l'équivalent de près de
5 000 terrains de foot

Maturité de l'action **3/4**

MAINTENIR UN NIVEAU DE BIODIVERSITÉ ÉLEVÉ

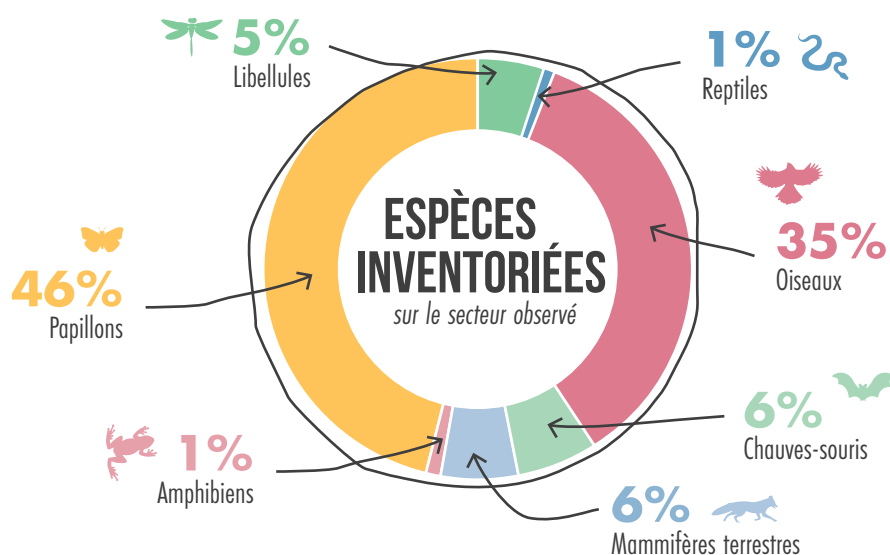
12

1 - OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL

L'Observatoire environnemental du Domaine skiable de La Plagne a été créé en 2014. Karum, le bureau d'étude spécialisé en environnement, en assure le suivi sur le terrain à travers notamment des inventaires faune et flore et des suivis spécifiques.

L'objectif de cet observatoire est de renforcer l'état des connaissances sur la biodiversité et ainsi limiter les impacts du domaine skiable sur le vivant.

Résultats 2014-2024 : cumul de 10 ans d'observation (tiré du rapport Karum sur l'OE de 2024)



LA FAUNE

7
groupes faunistiques

299
espèces
inventoriées

120
espèces protégées

31
espèces menacées de disparition

LA FLORE

3 387

observations géolocalisées
de flore patrimoniale

22 espèces
protégées

4 espèces
menacées

(Laîche bicolore, Kobrésie simple,
Cirse faux hélium, Swertie pérenne)

6 espèces
quasi-menacées

1 espèce
non-protégée menacée
(Saxifrage tronquée)



Des suivis écologiques ciblés sont menés sur trois espèces végétales particulièrement sensibles, dans le cadre de différents projets d'aménagement :

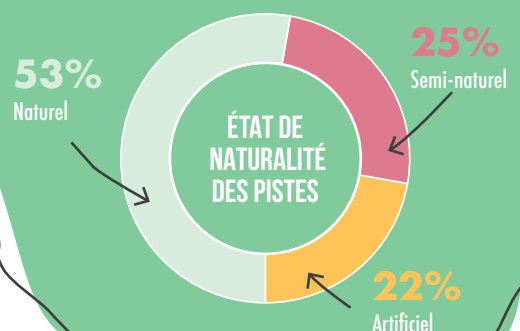
- **Buxbaumie verte** : un suivi sur 10 ans (2015–2025) est réalisé dans le cadre du projet de création de la télécabine de Montalbert.
- **Androsaces (des Alpes, pubescente et helvétique)** : ces espèces ont fait l'objet d'une transplantation lors des travaux de remplacement de la télécabine de Bellecôte par celle des Glaciers en 2020.
- **Lycopode des Alpes** : un suivi sur 30 ans, accompagné d'une opération de transplantation, est mis en place dans le cadre du remplacement de la télécabine de Roche de Mio.

Depuis l'été 2024, l'Observatoire prend une nouvelle direction avec pour objectif principal d'évaluer le niveau d'artificialisation versus le degré de naturalité des secteurs exploités par la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) dans le cadre de ses activités.

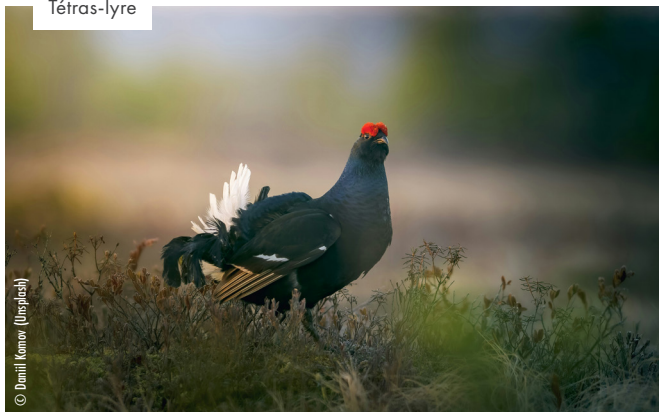
Cette démarche vise à :

- **Établir un état des lieux** précis des zones du domaine skiable, en identifiant les secteurs à fort caractère artificiel ;
- **Localiser les zones à potentiel de renaturation**, pour y engager des actions concrètes d'ici 2030, afin de les rendre à nouveau attractives pour la flore et la faune locale ;
- **Mesurer le temps nécessaire à la restauration d'un milieu naturel**, à partir d'un état dégradé.

À l'été 2024, plusieurs secteurs du domaine skiable ont fait l'objet de prospections écologiques visant à évaluer le niveau de naturalité ou d'artificialisation des zones remaniées à la suite de travaux. Les secteurs du Carroley, de Belle Plagne, de Prajourdan ainsi que celui de Montchavin, depuis Plan Bois jusqu'au secteur des Pierres-Blanches, ont ainsi été analysés. Les résultats obtenus montrent que 53 % de la superficie des pistes analysées présente un caractère naturel, 25 % un caractère semi-naturel et 22 % un caractère artificiel. Ce diagnostic constitue une première étape dans l'identification des zones à potentiel de renaturation, en vue d'actions à engager d'ici 2030 pour favoriser le retour d'une biodiversité locale durable.



Tétras-lyre



2 - ZONE TRANQUILLITÉ POUR TETRAS-LYRES



Également appelé petit coq de bruyère, le Tétras-lyre creuse en hiver une sorte d'igloo dans la neige poudreuse, qui lui sert d'abri contre le froid et les prédateurs. Cependant, s'il est dérangé par un skieur ou un promeneur, il est contraint de fuir, gaspillant ainsi une énergie précieuse, ce qui peut parfois compromettre sa survie.

Afin de préserver cette espèce emblématique de la faune alpine, une convention de partenariat pour la protection de l'avifaune patrimoniale a été signée en décembre 2024 entre le Parc national de la Vanoise et la SAP.

Dans ce cadre, trois zones de tranquillité ont été instaurées sur le domaine skiable. Signalées par des panneaux sur le terrain ainsi que sur le plan des pistes, elles visent à limiter l'accès à certains secteurs fragiles tout en sensibilisant les usagers de la montagne. De nouvelles zones protégées sont actuellement à l'étude en vue d'une extension progressive du dispositif dans les saisons à venir.

Cette démarche est le fruit d'une collaboration entre la SAP, la Compagnie des Alpes (CDA) et le Parc national de la Vanoise, et d'une concertation plus large avec les différents acteurs locaux : écoles de ski, accompagnateurs en montagne, Office National des Forêts (ONF), centres de vacances, clubs des sports, associations de chasse, agriculteurs, élus, ou encore office de tourisme.

Nouveauté pour l'hiver 2025 : une nouvelle zone dite de sensibilisation va voir le jour autour du Mont Saint-Jacques. Il s'agit d'un itinéraire de ski hors-piste très utilisé, notamment en ski gravitaire, cohabitant avec une zone très occupée par l'hivernage des Tétras-Lyre.



3 - RÉHABILITATION DE TERRAINS D'ALPAGES



La Plagne s'est engagée dans une démarche pilote de réhabilitation des terrains d'alpages, en participant à une étude menée par la section Savoie de Domaines Skiables de France (DSF), en collaboration avec l'Université Savoie Mont-Blanc, la Société d'Économie Alpestre et Soltis Environnement.

Sélectionnée parmi huit stations pilotes, La Plagne a contribué pendant deux ans à identifier les facteurs clés de succès et les causes d'échec dans les projets de réhabilitation de ces milieux naturels sensibles.

À l'issue de ces travaux, les résultats ont été consolidés dans un «guide opérationnel pour la réhabilitation des terrains d'alpage», accompagné de fiches techniques détaillant les bonnes pratiques à mettre en œuvre sur le terrain.

L'un des enseignements majeurs de cette étude souligne l'importance cruciale de la préservation de la structure du sol, condition essentielle pour garantir la rétention naturelle de l'eau et le maintien des nutriments nécessaires à la fertilité des sols et à la biodiversité.

Nouveauté pour l'hiver 2025 :

À la suite de cette étude : la SAP a souhaité faire un test autour de la gare intermédiaire de la nouvelle télécabine de Roche de Mio (col de Forcle) en mélangeant à la terre végétale, des broyats de déchets verts (produits dans la vallée) et des boues d'épuration normées (de la vallée également).

L'objectif de ce mélange est d'aérer et décompacter le sol après le terrassement lié au chantier, améliorant ainsi la structure et la fertilité du sol en profondeur.



4 - PRENDRE SOIN DES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont des sites stratégiques à (au moins !) deux niveaux : leur biodiversité est riche et endémique, et elles jouent un rôle crucial dans la régulation du cycle hydrologique, agissant à la fois comme un filtre d'épuration et comme une éponge, qui retient ou libère de l'eau pour maintenir un équilibre naturel permanent.

L'Observatoire Environnemental de la SAP opère le suivi des zones humides : cartographie précise des sites, inventaires floristiques et faunistiques, évaluation de leur état de conservation (« préservé » ou « dégradé »). Parmi les sites classés en « dégradé », un plan pluriannuel de restauration a été établi et trois ont déjà été réhabilités en 2023.

Par exemple, la zone humide de Carella, instrumentée pour effectuer un suivi précis des données. Elle est connectée au le ruisseau du même nom, lui-même capté pour remplir la retenue des Blanchets qui alimente en eau potable les sites d'altitude. L'enjeu est de quantifier le volume d'eau pouvant être stocké naturellement dans cette zone, ainsi que les échanges avec le ruisseau. Après avoir équipé le cours d'eau d'un débitmètre en 2022, une étude de sol a été effectuée et une sonde piézométrique, sonde qui permet de connaître en continu le volume d'eau présent dans le sol, a été installée cet été afin de recueillir des données sur 5 ans.

ZOOM SUR LES ZONES HUMIDES DE FORCLE



- 2019** Création d'une zone humide lors des travaux d'agrandissement de la retenue de Forcle : enlèvement de la végétation sur la zone humide initiale (231 m²) et replantation sur la nouvelle zone de réception.
- 2020-2021** Installation du système d'alimentation en eau depuis la retenue via la salle des machines.
- 2022** Mise en eau de la zone humide grâce au système de vidange de la retenue de Forcle.
- 2023** Début du diagnostic des zones humides sur l'ensemble du domaine, en partenariat avec le CEN Savoie.
- 2025** Nettoyage et réhabilitation volontaire d'une seconde zone humide, avec installation du système d'alimentation en eau.
- Printemps 2026** Première mise en eau de la seconde zone réhabilitée.



Maturité de l'action 3/4



15

79
zones
humides
inventoriées
entre 2015
et 2024

(5 de plus par rapport à 2023)

51
zones humides préservées (65%)

28
zones humides dégradées (35%)

3
zones humides
réhabilitées en 2023

PRÉSERVER ÉCOSYSTÈMES ET FORÊTS

1 - LA CEMBRAIE SUR GYPSE

Au cœur de la station de La Plagne, un écosystème rare et fascinant a su trouver refuge : une cembraie sur sol gypseux, née d'un équilibre aussi subtil que précieux. Ici, le pin cembro, enraciné dans un substrat peu commun, s'épanouit grâce à un partenaire inattendu : le cassenoix moucheté, un oiseau qui assure la dispersion de ses graines. Cette alliance improbable entre faune, flore et géologie donne naissance à un habitat naturel unique en Savoie.

Cet écosystème singulier, fruit d'une alchimie rare, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées, une démarche de concertation locale a été initiée afin de réfléchir collectivement à sa préservation. Autour de la table : les services de l'État (DDT), la commune de La Plagne Tarentaise, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP), la SAP, l'Office du Tourisme de la Grande Plagne (OTGP), l'ONF, l'association Vivre en Tarentaise, le Parc National de la Vanoise, et bien d'autres acteurs impliqués dans la gestion du territoire. Un objectif commun s'est rapidement imposé : protéger cet habitat exceptionnel tout en conciliant les usages existants.

Maturité de l'action 1/4



Parmi les solutions envisagées, l'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) pourrait constituer un levier pertinent. Il permettrait de délimiter un périmètre protégé et d'établir, en concertation avec les usagers, un règlement adapté aux réalités du terrain. Mais rien n'est encore figé. La concertation va se poursuivre et s'élargir, afin de choisir collectivement l'outil de protection le plus adapté aux spécificités de cet espace exceptionnel.

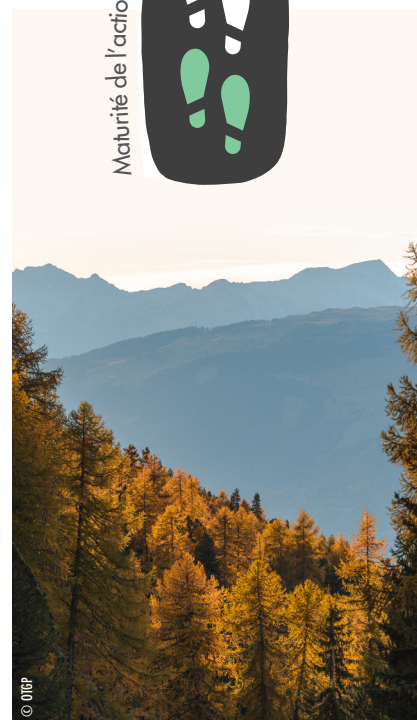
2 - LUTTER CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Un impact direct du changement climatique sur nos forêts : la prolifération du scolyte, cet insecte parasite qui se nourrit du bois tendre situé juste sous l'écorce, et cause des dommages importants. L'ONF intervient régulièrement pour couper les arbres touchés, cette année notamment au-dessus de la route de Macot.

L'action au quotidien de l'ONF va bien au-delà, ayant pour mission la gestion durable de nos forêts à long terme : intervention sur les chablis issus de la tempête de novembre 2024, coupe de bois permettant le renouvellement de la forêt, plantation d'arbres comme avec le collège d'Aime et l'école de Champagny à l'automne 2025, ou encore travaux sylvicoles visant à identifier les essences forestières à favoriser.

Parallèlement, un travail de fond est mené sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), dont la prolifération constitue une menace pour la biodiversité locale. Depuis plus de 20 ans, la CCW agit sur le terrain, notamment par des campagnes régulières de coupe de renouée du Japon. Plus récemment, la sensibilisation à l'ambrosie et aux EEE a été étendue aux neuf communes du territoire. En 2024, un inventaire des EEE a été commandé à une écologue, qui élabore actuellement un plan de gestion et des fiches actions. D'ici la fin 2025, un plan de gestion sera mis en place, et une enveloppe budgétaire pourrait être dédiée à des actions de sensibilisation des habitants, voire à l'organisation d'une campagne d'arrachage. Une approche similaire est à l'étude sur les Versants d'Aime.

Maturité de l'action 2/4



3 - PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES: MONTALBERT



Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des sites présentant un fort intérêt écologique, géologique ou paysager, caractéristiques des départements dans lesquels ils se trouvent. Souvent fragiles ou menacés, ces espaces font l'objet, une fois identifiés et délimités, de mesures spécifiques de protection, de restauration et de sensibilisation.

En 2024, les communes d'Aime-la-Plagne et de Notre-Dame-du-Pré ont répondu favorablement à la sollicitation du Département de la Savoie pour engager la création d'un ENS dans le secteur de Montalbert. Ce projet concerne le Bois des Allemands et la combe du Nant Thiéret, un secteur majoritairement forestier. Il marque le début d'une démarche inscrite dans le temps long, visant à élaborer un plan de gestion concerté avec l'ensemble des acteurs concernés, et à définir des actions concrètes pour préserver et valoriser ce site naturel remarquable.

Maturité de l'action 1/4



OBSERVER ET PRÉSERVER LE FAUCON CRÉCERELLE



Depuis 2022, la commune d'Aime-la-Plagne, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux suit attentivement la reproduction d'un couple de Faucons crécerelle qui revient chaque année nicher en haut de la falaise d'escalade de Villette. Une caméra piège permet en fin d'été d'observer tout le déroulement de cette période sensible qui s'accompagne d'une fermeture des voies d'escalade situées à proximité.

17



4 - OBSERVER & SENSIBILISER AVEC LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Maturité de l'action 3/4



Étant située en bordure et cœur de parc, la commune de Champagny-en-Vanoise est signataire d'une convention d'actions partenariales avec le Parc national de la Vanoise. L'objectif? Porter des actions conjointes pour sensibiliser tous les publics, touristiques ou locaux, à la préservation de la biodiversité, faune et flore.

Les gardes du parc portent ces actions sur le terrain grâce à l'observation et au comptage des bouquetins et des chamois présents à différentes périodes de l'année. Un inventaire concernant la Linnée boréale a également été réalisé cet été.

D'un autre côté, Champagny poursuit les travaux d'entretien de la piste des glières, en lien avec l'alpage du plan du Sel.

5 - TRANSMETTRE AUX ENFANTS

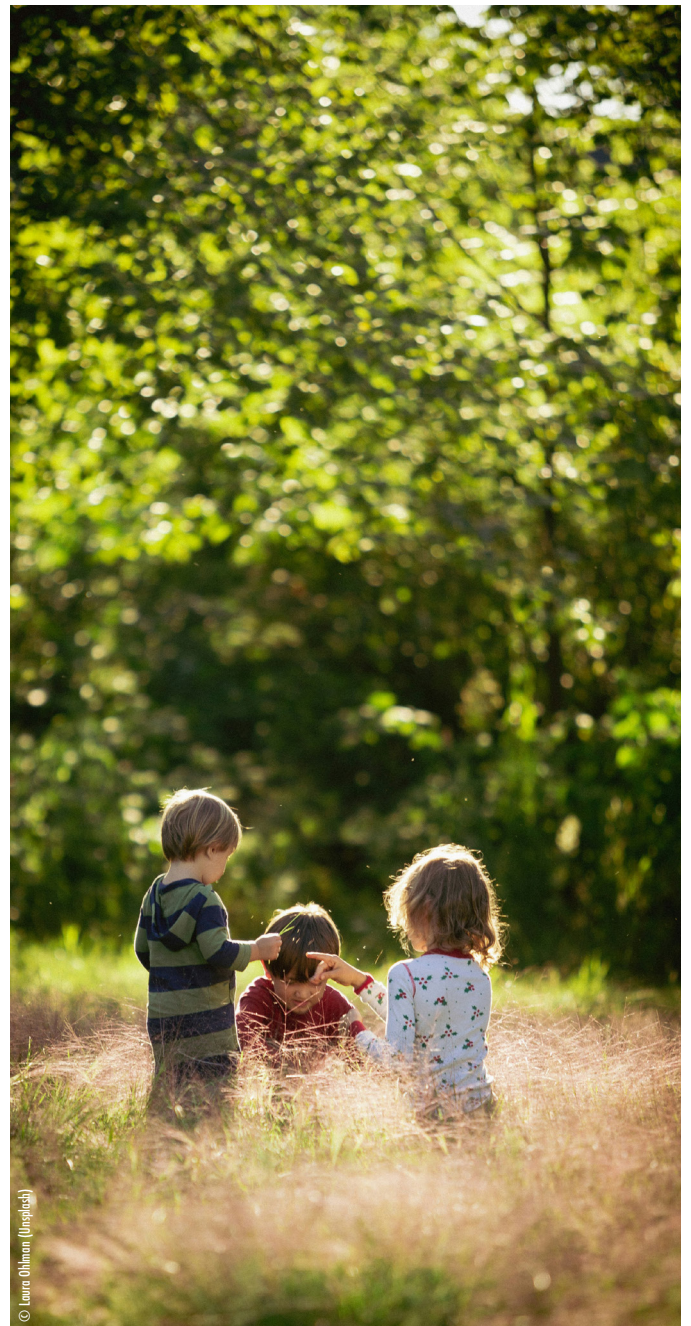
Vers une première Aire Terrestre Educative.

Cette année, l'école de Bellentre, commune déléguée de la Plagne Tarentaise, se lance dans un projet pas comme les autres : la création d'une aire éducative terrestre.

Imaginé et financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce dispositif invite les élèves à prendre soin d'un espace naturel proche de leur école. Tout au long de l'année, ils vont l'observer, l'étudier, mais aussi apprendre à le protéger. Une vraie mission de petits explorateurs et futurs éco-citoyens !

Ce projet va bien plus loin qu'une simple sortie nature : il intègre l'environnement dans le quotidien scolaire et donne aux enfants une place active dans la gestion de leur territoire. Ils deviennent acteurs, prennent des décisions, débattent, proposent des actions concrètes.

Une belle première pour le territoire. L'école a déposé son dossier à la rentrée 2025, et sera accompagnée financièrement par OFB pour une durée de 2 ans, avec une labellisation officielle « Aire Terrestre Educative » escomptée en juin 2026.



© Laura Ohlman (Unsplash)

18



ZOOM

Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne
Co-financé par l'Union Européenne
France - Italia ALCOTRA


INCIT

LES ENFANTS SENSIBILISÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du projet ALCOTRA INCIT, la Communauté de communes des Versants d'Aime (COVA) propose des animations de sensibilisation à la transition écologique et au changement climatique pour les enfants de 3 à 10 ans.

Les sujets abordés : milieux aquatiques, milieux forestiers, nature de proximité, faune sauvage, oiseaux, cycle de l'eau, changement climatique, risques naturels. L'éducation est l'un des leviers pour faire évoluer les comportements et relever les défis de la transition écologique.

Nous ambitionnons que chaque enfant sensibilisé soit en mesure, à son niveau, d'éveiller l'attention des membres de sa famille en partageant ses découvertes, ses expériences vécues et les enseignements qu'il a reçus.

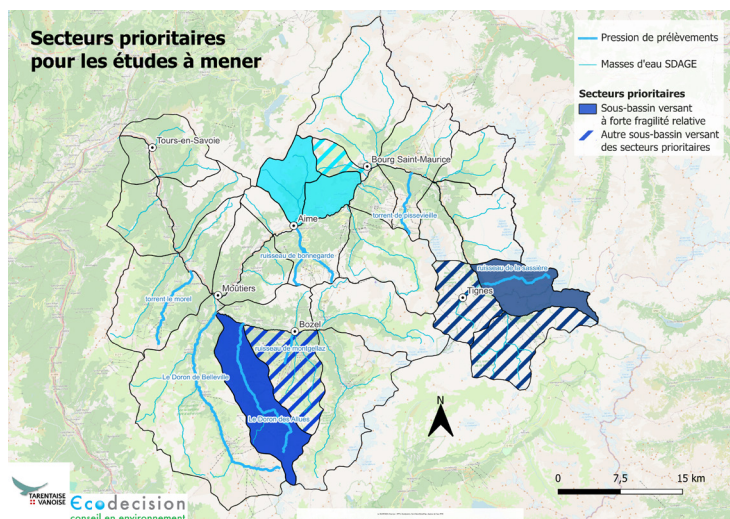


PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

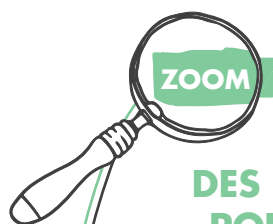
1 - ÉTAT DES LIEUX DE LA RESSOURCE EN TARENTAISE

En Tarentaise, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) porte la gestion de l'eau depuis 2005, via des outils financiers et contractuels (contrats de bassin, PAPI). Depuis 2023, cette mission est complétée par un service dédié à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations.

L'année suivante, une étude a été menée pour identifier les zones les plus fragiles et prioriser les actions en fonction des besoins du territoire et des exigences réglementaires. Un observatoire permet également de suivre l'évolution de la ressource en eau.



Le Dôme de Vaugelaz, est un secteur prioritaire pour l'APT. Sur ce secteur, l'objectif est de mieux comprendre le cycle de l'eau, la disponibilité de la ressource et ses usages, notamment agricoles. En 2025, un groupe de travail multi-acteurs a dressé l'état des lieux (points de prélèvements, rejets, stations existantes), identifié les manques de connaissances et sélectionné les sites à instrumenter. Une visite de terrain en septembre 2025 a permis de valider leur faisabilité technique.



DES PORTES D'ENTRÉE POUR PRÉSERVER LE DÔME DE VAUGELAZ

Le Dôme de Vaugelaz, espace naturel et agricole préservé, fait face à une fréquentation croissante (randonneurs, VTT, skieurs de randonnée). Pour concilier préservation et accueil du public, les élus ont commandité une réflexion auprès d'étudiants en Master Géographie et Aménagement de la Montagne à l'Université Savoie Mont Blanc. Une des préconisations consiste en la création de portes d'entrée, marquant la transition entre les villages et les milieux naturels. Ces aménagements visent à sensibiliser les usagers aux enjeux écologiques, agricoles et patrimoniaux, tout en régulant les flux.



2 - OBSERVATOIRE DE L'EAU

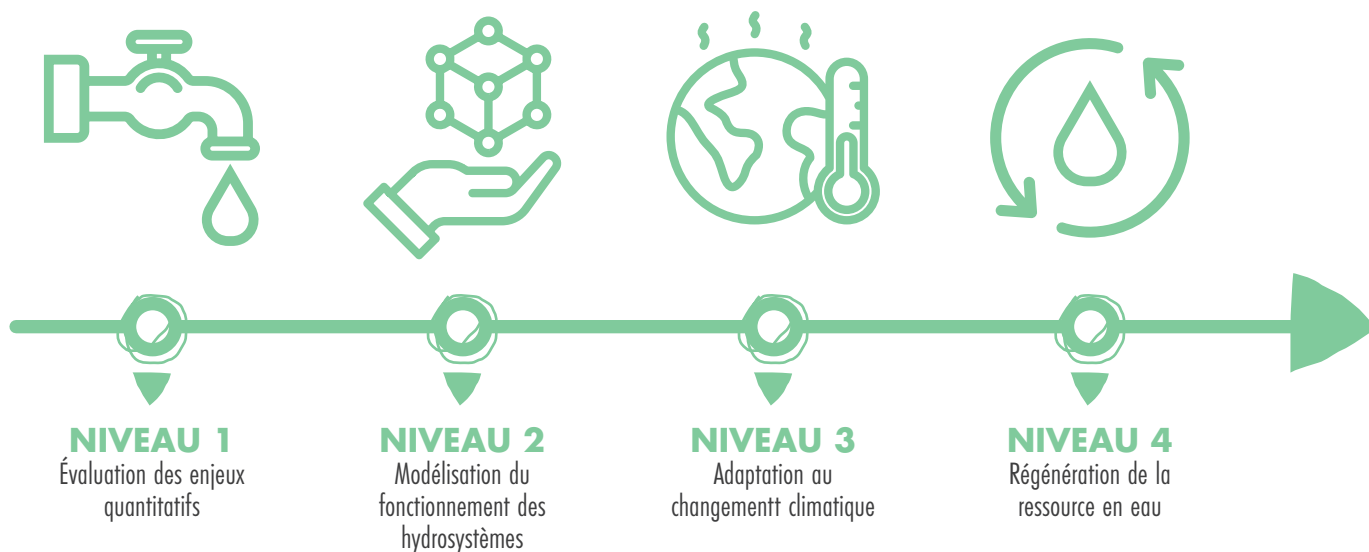
En 2023, l'Observatoire de l'eau a été mis en place dans le cadre de la stratégie de la CDA, qui a pour objectif de promouvoir une gestion durable de la ressource en eau au sein des domaines skiables du groupe.

L'objectif principal de cet observatoire est d'améliorer les pratiques au regard de la ressource en eau afin d'anticiper les effets du changement climatique. En 2022 des débitmètres ont été installés dans 5 cours d'eau concernés par des prélèvements liés à la production de neige de culture. En 2023, des analyses terrains ont été réalisées pour permettre de situer les contextes géologiques afin de les confronter à l'hydrologie de surface observée. A l'issue de cette approche, une confrontation entre les usages et les ressources a permis de déterminer la pression sur les différents bassins versants.

En parallèle de l'observatoire, une étude par un hydrologue a été menée entre septembre 2023 et avril 2024. L'objectif était d'identifier les périodes les plus favorables pour les prélèvements d'eau concernant la production de neige de culture, notamment le pic de fonte à la fin du printemps/début d'été de manière à ajuster les pratiques pour une utilisation raisonnée en eau.

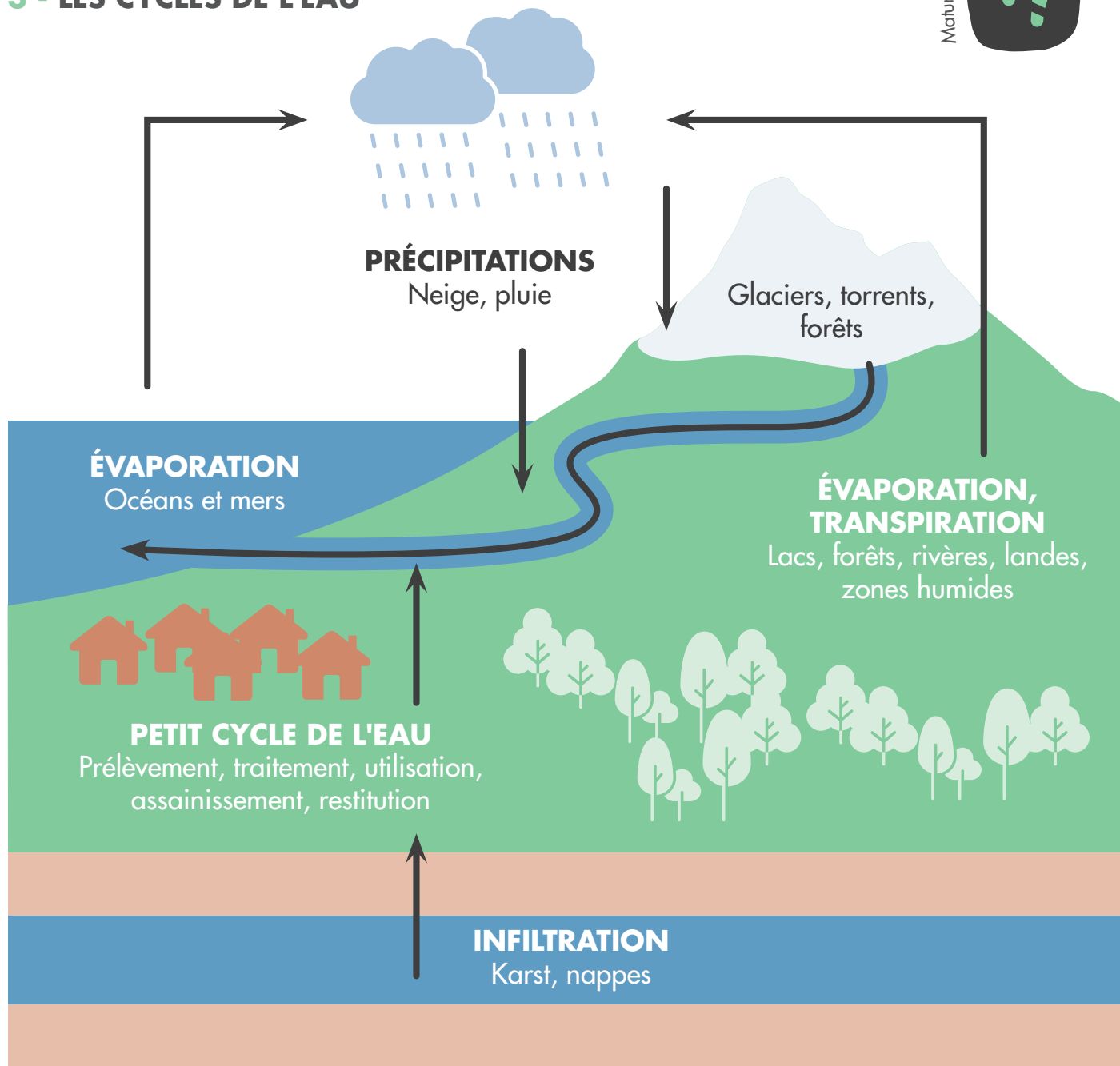
La SAP a également engagé depuis 2020 une démarche de caractérisation des écoulements à l'échelle du domaine skiable. Le périmètre de l'observatoire a été découpé en 16 bassins versants topographiques correspondant au cours d'eau principaux sillonnant le territoire. L'un des objectifs de ces prospections est d'évaluer le potentiel écologique des cours d'eau en recensant les ouvrages infranchissables pour la faune aquatique ainsi que les zones d'artificialisation au sein du lit du cours d'eau.

20





3 - LES CYCLES DE L'EAU



21

GRAND CYCLE DE L'EAU:

Le **grand cycle de l'eau** correspond aux mouvements de l'eau de la terre, sous toutes ses formes : liquide, solide et gazeuse. Les grandes étapes de ce cycle sont les suivantes, illustrées ci-contre : précipitations (pluie, neige), infiltration, ruissellement, évaporation & évapotranspiration*, et condensation.

(Source : Observatoire national des services d'eau et assainissement)

*Evapotranspiration = le processus par lequel l'eau liquide terrestre est renvoyée dans l'atmosphère environnante sous forme gazeuse. Cette eau provient de la sublimation de la neige, de l'évaporation de l'eau libre ou contenue dans le sol, et d'autre part de la transpiration des plantes. (Source : ONF)



Bellentre (régie des eaux de La Plagne Tarentaise), Montalbert (régie des eaux d'Aime), et Champagny-en-Vanoise (Communautés de Communes Val Vanoise) ne sont pas représentés sur ce synoptique SIGP.

Le « petit cycle de l'eau », désigne le parcours que l'eau emprunte du point de captage dans la rivière ou la nappe d'eau souterraine jusqu'à son rejet dans le milieu naturel. Il comprend le circuit de l'eau potable et celui du traitement des eaux usées. (Source : OFB)

Ce cycle à La Plagne pour les sites d'altitude (SIGP) est composé de 7 étapes : retenues d'eau (prélèvement d'eau), usine de filtration et minéralisation de l'eau (potabilisation), réservoirs d'eau (stockage), distribution (consommateurs). Collecteurs d'eaux usées (utilisateur), bassin tampon (centralisation & filtration), station d'épuration d'Aime (traitement des eaux usées) et rejets d'apports propres dans l'Isère.

22

L'étude scientifique « Hydro-ski » a permis de mieux comprendre l'impact de la production de neige sur le débit des cours d'eau, qui, sur plusieurs saisons peut être jugé comme faible en raison des variations naturelles d'une année à l'autre ainsi que des effets du changement climatique. Le surplus de neige produite entraîne une fonte retardée, conduisant alors un apport différé dans les cours d'eau. L'eau mobilisée pour la production de neige de culture est quasiment intégralement restituée lors de la fonte, à l'exception d'environ 10% qui « s'évaporent » lors de la production.

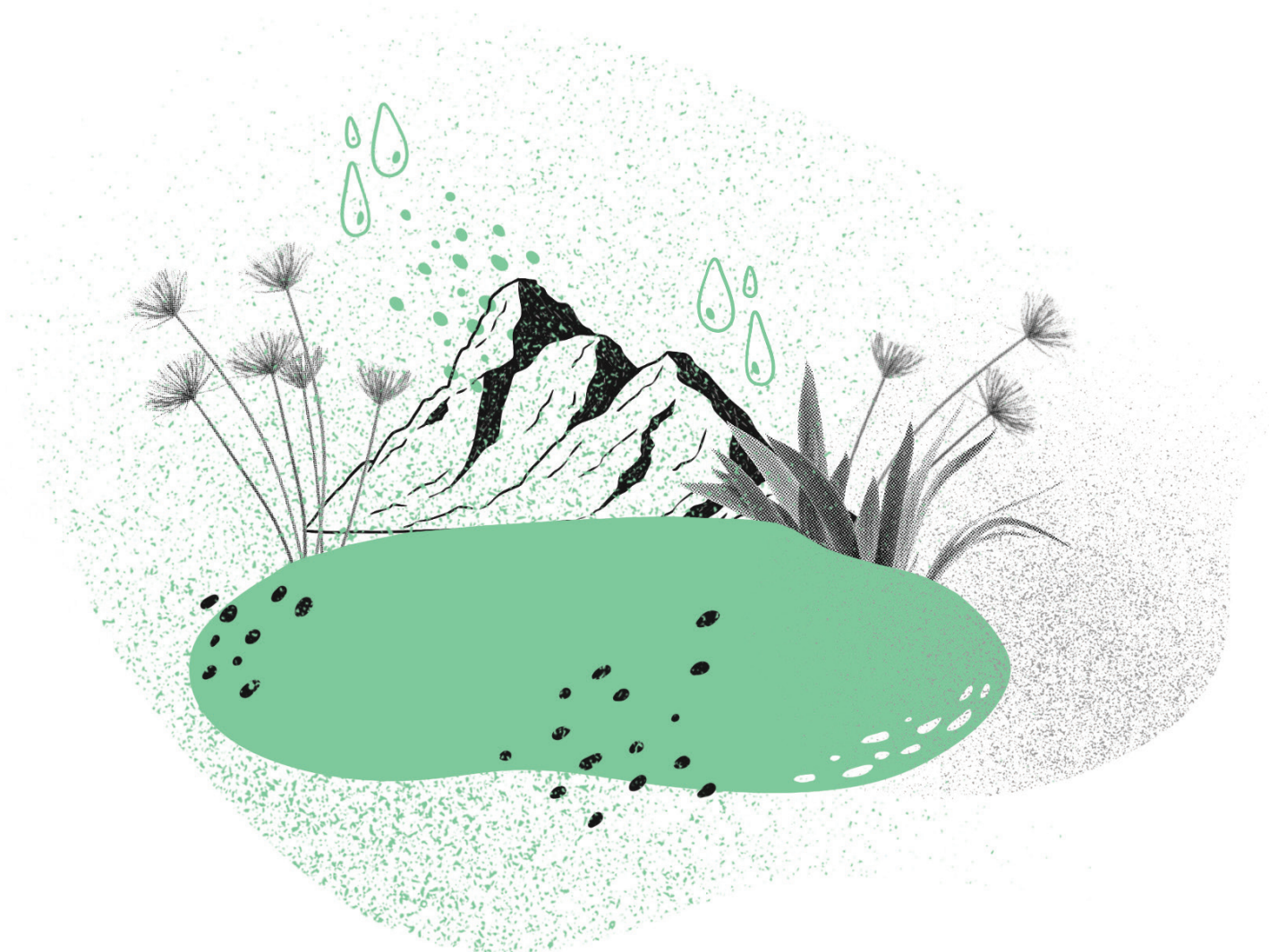
(Source : Étude Météo France, INRAE, avec la participation de la Compagnie des Alpes)

POURQUOI DAMER LES PISTES DE SKI ?

2 objectifs :

- les « lisser » afin de les rendre plus facilement skiables
- tasser la neige et ainsi préserver le manteau neigeux sur une plus longue durée





4 - PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Indispensable à la vie, à l'agriculture et aux activités économiques : l'eau est au cœur de multiples enjeux. La ressource est de plus en plus fragile, c'est pourquoi il est important de la préserver en quantité et en qualité.

Sur le territoire de La Plagne, le SIGP veille au maintien de la qualité de l'eau : périmètres de protections, analyse de la qualité de l'eau, sensibilisation du grand public aux micropolluants dans l'eau...

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION:

Les zones de captage et les réserves d'eau potable ont fait l'objet d'une attention particulière depuis 2020. Le SIGP a élargi et remplacé le **périmètre de protection** du barrage des Blanchets (2021), renforcé celui des Bourtes (2023), mis en place celui de Carrelaz (2024). Celui de Roche Fendue est en réalisation cette année (2025). L'ensemble des ressources de La Plagne altitude, sont désormais mieux protégées, quantitativement et qualitativement.

ANALYSER LA QUALITÉ DE L'EAU

Dans le contexte des pollutions au PFAS, surnommés « polluants éternels », le SIGP avait pris les devants en 2023 en faisant réaliser des tests et analyses croisés de l'eau sur le territoire de la Grande Plagne. Des analyses ont été réalisées sur les installations de production, essentiellement en sortie d'usine, car il s'agit d'un point central avant que l'eau ne soit distribuée dans le réseau. L'objectif était de s'assurer que la qualité de l'eau du robinet n'était pas affectée. Rassurants et sans équivoque, les résultats ont confirmé l'absence de ces polluants dans l'eau consommée à La Plagne.

CHAPITRE 2

UNE MONTAGNE À TRANSMETTRE

DIVERSIFICATION

POURQUOI C'EST IMPORTANT

La diversification économique du territoire est un sujet complexe, qui pourrait aller bien au-delà du tourisme, en favorisant l'implantation locale de nouveaux biens ou services. Toutefois, en phase avec notre stratégie des « petits pas », nous avons souhaité mettre l'accent sur ce que nous maîtrisons le plus : le tourisme, et comment le faire évoluer.

L'économie touristique de La Plagne repose en grande majorité sur l'hiver, la pratique du ski faisant par ruissellement vivre nos villages et vallées : retombées économiques, création d'emplois... Si cette activité reste évidemment une priorité, nous devons faire évoluer notre modèle touristique afin qu'il se diversifie, et répondre à plusieurs enjeux :

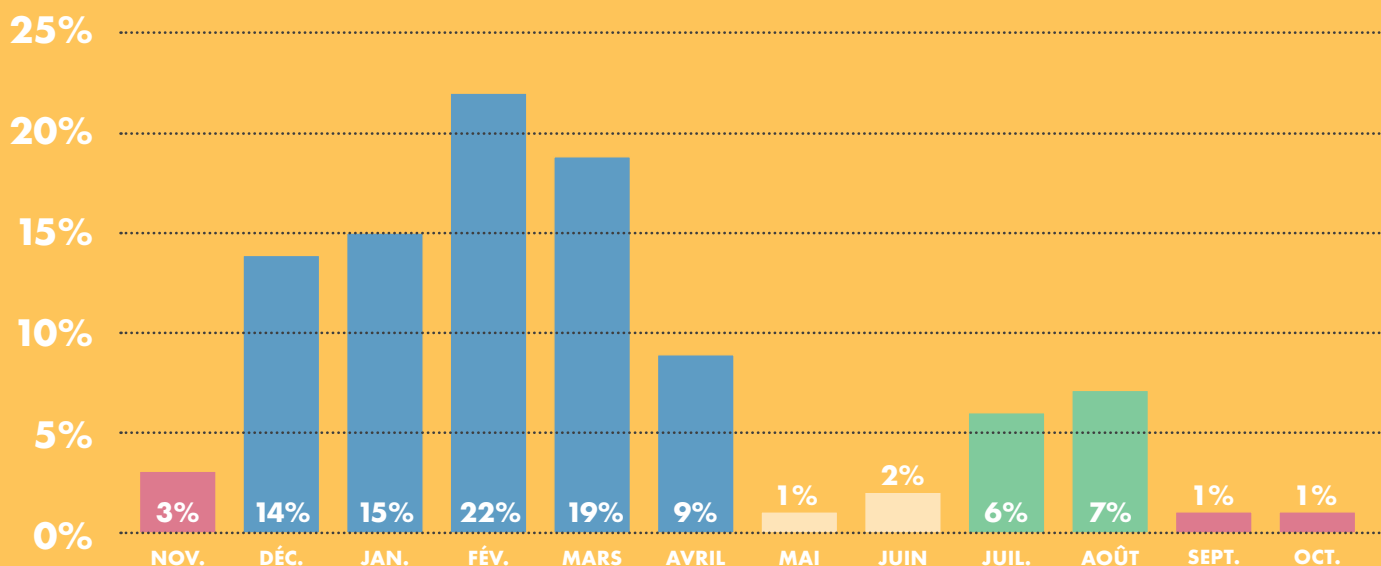
- Une évolution des attentes des touristes vers de nouveaux lieux, plus confidentiels, où on prend le temps de contempler et d'apprendre au contact de la nature
- Une volonté de découvrir une destination aussi par ses joyaux culturels et patrimoniaux, en été mais aussi l'hiver en « après-ski » ou pour les non-skieurs
- Le développement du multisaisons : expériences et événements qui animent la vie locale pour les habitants à l'année, et peuvent aussi attirer excursionnistes ou résidents secondaires hors saison.

À GARDER EN TÊTE



25

RÉPARTITION DES NUITÉES DANS L'ANNÉE 2024-25



(Source : G2A pour La Plagne)

DIVERSIFICATION TOURISTIQUE



1 - (RE) DECOUVRIR NOS TRÉSORS

UN PARCOURS INITIATIQUE À AIME



Lancée en 2023, une nouvelle plateforme digitale a été développée par la mairie d'Aime-la-Plagne et l'Office de Tourisme La Plagne Vallée. L'objectif est de faire découvrir gratuitement et en autonomie quatre édifices majeurs d'Aime : la Basilique Saint-Martin, le Château Montmayeur, l'Église Notre-Dame et le Musée des Pierres et des hommes. L'ambition est d'étendre ce dispositif jusqu'aux villages du territoire.

En 2025, l'invitation à se balader dans les ruelles d'Aime de trésor en trésor se poursuit avec l'installation d'une signalétique dédiée aux points marquants du patrimoine, pour donner vie à un parcours historique. Des panneaux expliquent l'histoire des lieux, et des clous sont fixés au sol, autant de marqueurs d'un sentier initiatique dans le village.



26



CHAMPAGNY RÉVÈLE SES CHAPELLES

Appréciées tant des randonneurs que des habitants, les chapelles rurales champagnoises poursuivent leur restauration et leur ouverture au public. La chapelle du Planay illustre parfaitement cet engagement : après une rénovation intérieure en 2024, c'est au tour des peintures décoratives du chœur et de la coupole de retrouver leurs couleurs à l'automne 2025. En parallèle, les travaux portent sur les ex-voto – ces petits tableaux de piété populaire remerciant les saints initialement réalisés par un atelier local au

XVIII^e siècle – qui devraient à nouveau orner les murs de la chapelle à partir de 2026.

Autre manière de faire vivre ces lieux : les expositions. Ainsi, l'église Saint-Clair, à Champagny-le-Haut, a accueilli en 2025 une exposition dédiée à Camille Costa de Beauregard, figure chambérienne dont la béatification a été célébrée cette année-là. Son parcours de vie exceptionnel fait écho à celui du pape Innocent V, né selon la légende à Champagny.

Enfin, dans une volonté d'accessibilité renforcée, plusieurs chapelles et églises seront ouvertes au public durant la saison d'hiver, grâce à l'implication du service patrimoine et de bénévoles. Ces ouvertures visent notamment à mettre en valeur les rénovations récentes (peintures, mobilier, structures), tout en s'inscrivant dans une réflexion plus large sur l'éclairage raisonné de ces édifices emblématiques.

2 - CAMPAGNE PREMIÈRE: ARTISTES CONTEMPORAINS EN RÉSIDENCE



Maturité de l'action 2/4



Pour la deuxième année consécutive, l'association Campagne Première et l'Office du Tourisme La Plagne Vallée poursuivent leur collaboration autour d'un programme inédit de résidences artistiques, ancré au cœur du territoire de La Plagne.

De la rentrée 2025 au printemps 2026, trois artistes seront accueillis en résidence pour développer des projets de recherche et de création en lien avec le territoire, le patrimoine local et les habitants.

En favorisant la présence d'artistes en résidence, cette initiative participe activement à faire dialoguer art, paysage et société, tout en inscrivant durablement La Plagne dans une démarche d'ouverture culturelle et de valorisation de son identité.

C'est finalement une opportunité d'animer l'ensemble de la destination, sur Aime, La Plagne Tarentaise et Champagny, avec exposition en fin de parcours présente tout l'été. Les créations des trois artistes intégreront la programmation officielle du Festival Campagne Première, qui se déroulera à l'été 2026 à Revonnas, dans l'Ain.

À Champagny, c'est une autre forme d'art qui vient à la rencontre du patrimoine: la musique. En effet, à l'automne 2025 un nouveau format des visites patrimoniales sera à l'essai: la découverte des chapelles sera suivie d'un intermède musical proposé par un duo d'artistes qui propose un programme en accord avec les lieux visités. Baroque, folklore traditionnel, pièces contemporaines, autant d'approches pour mettre en valeur notre patrimoine.





3 - GLACIALIS INNOVE PAR L'ART

Glacialis, le centre d'interprétation dédié aux glaciers alpins né en 2007 à Champagny, s'est allié avec Edel'Art, association artistique active depuis 1990 et sociétaire d'Antropia, tiers-lieux et ressourcerie implantée à Aime, pour sensibiliser hors les murs le grand public aux enjeux climatiques.

3 étapes dans ces ateliers :

- Dresser un état des lieux et des pratiques, sans œillères ni culpabilité
- Cré'Action : apporter sa pierre à la montagne : réaliser avec le public une fresque en mosaïque à partir de matériaux recyclés/récupérés à Antropia
- Voeux Glacés : matérialiser l'engagement individuel et collectif par un voeu placé dans une boîte.

Ces ateliers hors les murs ont été animés à 13 reprises en 2025, élue année internationale des glaciers par l'ONU, et auront permis de toucher près de 750 personnes : visiteurs, scolaires et habitants lors des Jeudis d'Aime. Une restitution sera proposée à la suite : deux panneaux de la fresque des glaciers en mosaïque seront exposés dans les structures partenaires et à la Mairie de Champagny.



4 - RYTHMER LA VIE LOCALE EN TOUTE SAISON

DES TEMPS FORTS PENSÉS POUR LES HABITANTS

L'offre d'événements se diversifie, avec des temps dédiés aux habitants en premier lieu, et indirectement aux touristes. Parmi ce large panel d'animations, on a pu vibrer au rythme de Musi'Plagne, tous les mercredis soir de l'été, pour des concerts de musique populaire, intemporelle, classique, jazz : 8 lieux, 8 ambiances pour redécouvrir le territoire du cœur de nos villages aux hauteurs de la station.

On peut aussi citer les ateliers et spectacles de cirque dédiés aux enfants sur le plan d'eau des Versants d'Aime, les Mardis Ciné dans leur théâtre de verdure, ou encore la programmation éclectique des Jeudis d'Aime.

Les jeunes fans de glisse urbaine ne sont pas en reste avec le Pump Party Tour qui a fait étape sur le pumtrack d'Aime-la-Plagne le 22 juin 2025. Puis la journée « Machollywood Skate Contest – Ride for G.P » organisée le 4 octobre à Macot par l'association éponyme en souvenir de leur ami, avec le soutien de l'Office de Tourisme Plagne Vallée.

Un programme riche, alliant pratique libre, concours par spécialité et convivialité autour d'une buvette et un temps festif le soir.



L'AUTOMNE: NOUVEAU CYCLE

Les bibliothèques de La Plagne Tarentaise innovent cet automne en proposant une riche programmation d'ateliers destinés aux habitants à l'année. Jardinage, couture, bricolage... autant de prétextes conviviaux pour se retrouver et partager autour de passions communes.

LE XPLORE ALPES FESTIVAL: LA MONTAGNE EN FÊTE À L'AUTOMNE

Depuis 5 ans, le Xplore Alpes Festival fait vibrer la Tarentaise à l'automne et contribue à l'enrichissement de l'offre culturelle de la vallée.

Porté par une association locale et une équipe de bénévoles passionnés, le festival célèbre la montagne sous toutes ses formes :

- Des projections de films de montagne, d'aventure et d'outdoor, présentés par leurs réalisateurs et protagonistes.
- Des rencontres, causeries et tables rondes pour réfléchir aux grands enjeux de la montagne : transition, tourisme, mobilités...
- Une mobilisation de toute la destination : lancement à la basilique Saint-Martin à Aime, et films diffusés à Valezan, Bellentre, Champagny, Montalbert, Granier et Macot.

Plus qu'un festival, le Xplore est un rendez-vous partagé pour s'émerveiller, s'inspirer et imaginer ensemble la montagne de demain.



ZOOM

ACCÉLÉRER LA DIVERSIFICATION

Pour aller plus loin, le COPIL Transition a impulsé mi 2025 un groupe de travail dédié à la diversification :

- Touristique : L'Office de Tourisme Grande Plagne (OTGP) développe pour l'été 2026 un pass multi-activités, co-construit avec les socioprofessionnels prestataires d'activités et les hébergeurs, qui en seront prescripteurs.
- Économique : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Plagne Tarentaise, en cours d'élaboration, vise à renforcer la pérennité de l'activité agricole sur le territoire et à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. À Aime, la ZAC des Iles est rénovée pour offrir des services mutualisés aux artisans, comme un monte charges.

Les réflexions se poursuivront de consort avec les Communes, ainsi que la Communauté de Communes des Versants d'Aime (COVA) et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) sur le développement de l'économie circulaire.

CHAPITRE 3

UNE MONTAGNE
À TRANSMETTRE

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS

& ÊTRE PLUS RÉSILIENT

30

*« La finalité, ce ne
sont pas les calculs
mais ce qu'on fera
des résultats »*

Pierre Viard, manager chez Utopies

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Comme tous les autres secteurs, nous devons faire notre part pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050, comme le prévoit la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Au niveau national, le tourisme représente 118 millions de tonnes de CO₂ par an (2018, ADEME) soit 11% de l'empreinte carbone de la France. La Plagne a calculé son bilan carbone avec le cabinet UTOPIES (méthodologie détaillée page 25 du rapport N°1, 2022). En 2019, il s'élevait à près de 145 000 tonnes de CO₂ (soit l'équivalent de 78 000 vols aller-retour Lyon-New York, ou 1,7 millions de trajets Paris-Marseille en voiture). Cela représente 34 kg CO₂e* / journée visiteur**.

Pour une destination de montagne comme La Plagne, ce qui pèse le plus, ce sont les émissions « indirectes », celles qui sont situées en amont et en aval de nos activités : les émissions liées au transport des visiteurs qui se rendent à La Plagne en font partie.

*e = équivalent **4,3 millions de visiteurs sur 1 an.

9%
domaine skiable
(damage, énergie, infrastructures...)

88%
visiteurs
(transport, alimentation, hébergement...)

3%
collectivités
(énergie, voirie, entretien et rénovation des infrastructures)

BILAN CARBONE 2022

Sources : données 2019, cabinet UTOPIES pour La Plagne

TOP 3 DOMAINE SKIABLE

27%
remontées mécaniques

25%
damage

8 %
neige de culture

TOP 3 VISITEURS

67%
transport

22%
repas

6 %
énergie des bâtiments

TOP 3 COLLECTIVITÉS

31%
énergie

26%*
déchets

17%
déplacements

*L'ensemble des déchets du territoire est intégré dans les calculs. Une partie est imputée aux visiteurs et le reste aux collectivités, sans connaître le "producteur" du déchet. Cette part imputée aux collectivités est donc probablement surévaluée.

Précisions méthodologiques :

1 Le périmètre : à La Plagne, le parti pris a été d'étudier le bilan GES de la destination touristique (les activités non directement liées au tourisme ont été exclues : écoles, agriculture par exemple).

2 La précision des données : des données très précises ont été obtenues de la part de la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP) pour les remontées mécaniques, mais très peu de réponses dans les temps du côté des socioprofessionnels, donc certains éléments ne sont pas intégrés (comme les consommations énergétiques des restaurants, commerces, magasins, impact de la fabrication des skis...).

À noter : comme toute évaluation de l'impact carbone, ces calculs contiennent une marge d'erreur importante (dépendant des marges d'erreur inhérentes aux facteurs d'émissions fournis par les bases de données, ainsi qu'à la précision des données fournies). De plus, la comparaison entre plusieurs bilans carbone est complexe du fait des différentes approches méthodologiques (périmètre, précision des données, facteurs d'émissions sélectionnés, etc.).

MOBILITÉS DURABLES

La mobilité représente une part prépondérante de notre bilan carbone de destination. Les transports représentent :

- 67% des émissions de CO₂ de nos visiteurs
- 17% des émissions de CO₂ des collectivités

(Source : Bilan carbone@ La Plagne, Utopies, 2019)

Réduire l'impact des mobilités sur notre territoire est un sujet primordial et multiple. Au-delà de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ dans les transports, les enjeux liés aux mobilités sont variés : pollution de l'air, pollution sonore, occupation d'espaces, congestion et qualité de vie, consommation de ressources, enjeux de santé (sédentarité), accidentologie, inégalités sociales, territoriales.

(Source : Les transports face au défi de la transition énergétique, Aurélien Bigo)



1 - RÉDUIRE L'USAGE DE L'AVION



CHIFFRES CLÉS

Part de l'impact carbone des trajets des visiteurs de La Plagne selon leur origine géographique (et donc leur moyen de transport)

Visiteurs français

71%
des nuitées

51%
de l'impact

Visiteurs anglais

12%
des nuitées

25%
de l'impact

Autres

(plus éloignés géographiquement)

1%
des nuitées

5%
de l'impact

(Sources : bilan carbone@ La Plagne, Utopies, 2019)

QUE FAIT-ON ?

● **Clientèles de proximité :** L'Office de Tourisme de La Grande Plagne (OTGP) a réorienté sa stratégie de promotion, en mettant fin à ses actions à destination des marchés long-courrier. L'accent est désormais mis sur les clientèles nationales, régionales, locales ainsi que sur les pays européens de proximité. Cette logique de proximité s'applique également à l'agence de voyages La Plagne Resort, qui ne propose plus de transport en avion et encourage les mobilités durables. En 2025, cette démarche s'est enrichie avec la promotion de la nouvelle ligne de train de nuit Paris – Aime, facilitant un accès bas-carbone à la station.

● **Le train priorisé pour les accueils presse :** L'Office de Tourisme renforce sa politique d'exemplarité en matière de mobilité. Une charte d'accueil presse a été mise en place, donnant clairement la priorité au train comme mode de transport. Le recours à l'avion devient ainsi l'exception, uniquement en cas d'impossibilité logistique majeure.

● **Une stratégie mobilité à l'échelle de la Tarentaise :**

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) et ses cinq communautés de communes ont sollicité l'appui de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agence Écomobilité Savoie Mont Blanc pour formaliser une stratégie de mobilité cohérente pour la Tarentaise. Ce document, le Plan de Mobilités Simplifié (PDMS) synthétise toutes les études mobilités existantes sur le territoire, et proposera un plan d'action opérationnel et chiffré, pluriannuel jusqu'à 2032. Tous les aspects de la mobilité y sont pris en compte : mobilité partagée (covoiturage, autopartage), active (marche, vélo), scolaire, sociale et solidaire ; ainsi que les politiques d'aménagement, et enfin la gouvernance.

2 - PARTAGER LES VÉHICULES & PROPOSER DES ALTERNATIVES A LA VOITURE



CHIFFRES CLÉS

Le transport routier est le
1^{er}
secteur émetteur de CO₂

1 place sur 4
C'est le taux d'occupation d'un véhicule pour
des déplacements de moins de 100km

(Sources : Les transports face au défi
de la transition énergétique, Aurélien Bigo;
INSEE, réseau action climat)

QUE FAIT-ON ?

- **Navettes gratuites** : mises en place par les communes d'Aime-la-Plagne (Aime > Montalbert) et Champagny-en-Vanoise (village > Champagny-le-Haut)
- **Information sur l'offre de transports existante** : horaires, arrêts géolocalisés, périodes de fonctionnement, tout est référencé pour trouver la solution idéale.
- **Bornes de recharge** : une trentaine de bornes ont déjà été installées sur le territoire (hors projets privés)
- **Challenge mobilité** : Cette année, les agents des collectivités se sont retrouvés pour expérimenter d'autres formes de déplacements
- **Vers une flotte plus propre** : véhicules électriques et vélos à assistance électrique, de nouveaux moyens de déplacements sont mis à dispositions des agents pour des déplacements plus verts.

ZOOM

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Que ce soit pour réduire l'autosolisme, l'encombrement routier ou bien augmenter l'offre de transport, le covoiturage est une solution parfaite. Ainsi, depuis 2023, Les Versants d'Aime financent vos trajets covoiturés via l'application BlaBlaCar Daily : ce qui permet au passager de ne rien payer et au conducteur d'être rémunéré pour son trajet. Grâce à cela, plus de **17 000 trajets** ont été effectués permettant d'éviter l'émission de **79 Tonnes de CO₂**.

Il existe également la solution de l'autopartage, soit la mise à disposition de véhicules en libre-service, au profit d'abonnés, pour la durée et la destination de leur choix. En Tarentaise, une étude a été menée par CITIZ et les résultats sont très encourageants, avec 84% des répondants intéressés par ce service ! Plusieurs solutions sont alors à l'étude pour déployer le projet en Tarentaise.

Maturité de l'action 3/4



3 - INFORMER & FACILITER L'ACCESSIBILITÉ EN TRAIN



CHIFFRES CLÉS

5x moins

émetteur de parcourir 500 km en train plutôt qu'en voiture thermique (1,47 kg CO₂e VS 109 kg CO₂e)

120

trains/jour
en 1992

VS

50

trains/jour
aujourd'hui

chaque week-end en Tarentaise

(Sources : ImpactCO₂; Actes des Rencontres des Mobilités Alpines)

QUE FAIT-ON ?



34

- **3 gares** : la gare d'Aime-la-Plagne (desservant les sites d'Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise), la gare de Moûtiers - Salins - Brides-les-Bains (desservant Champagny-en-Vanoise) et la gare de Landry, desservant Montchavin - Les Coches.
- **Séjour tout compris vendu par l'agence de voyage La Plagne Resort**, (transport inclus : train / bus) et newsletter d'incitation à la réservation de son voyage en train.
- **Intermodalité avec un ascenseur valléen entre Aime et Plagne Centre** : une réunion d'information sur le projet a eu lieu le 3 juillet 2025, afin de faire part des avancées aux habitants. Une convention a été signée en 2025 avec Solidéo Alpes 2030 (société de livraison des ouvrages olympiques).
- **Communication & information** : réalisation de contenus photo et vidéo du train pour disposer d'images permettant de valoriser ce mode de transport.

ZOOM

TRAVELSKI NIGHT EXPRESS : UNE ALTERNATIVE BAS-CARBONE POUR ACCÉDER À LA MONTAGNE

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone, notamment sur le **scope 3** (émissions indirectes liées au transport des visiteurs), la Compagnie des Alpes, via sa filiale **Travelski**, a remis en circulation une ligne emblématique : le **train de nuit Paris – Bourg-Saint-Maurice**.

Ce service, baptisé **Travelski Night Express**, constitue une solution de mobilité décarbonée vers les stations de montagne, alliant confort, praticité et sobriété énergétique. Il dessert notamment les trois gares de La Plagne, offrant un accès direct et durable au territoire.

Caractéristiques du service (hiver 2025-2026) :

- **14 rotations** prévues entre le **19 décembre 2025** et le **20 mars 2026**,
- Départ le **vendredi soir** et retour le **samedi soir**, pour une arrivée le lendemain matin et **8 journées de ski complètes**,
- **660 couchettes**, compartiments de nuit privatisables (certains réservés aux femmes),
- **Wagon bar-restaurant** à bord,
- **Temps de trajet** : environ **9h30**,
- **Offre packagée** (transport, hébergement, forfait de ski) à partir de **1 000 € par personne**,
- Réservation via **Travelski, MMV et La Plagne Resort**.

Au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cette initiative contribue également à **désengorger les routes alpines**, à **limiter le bruit et la pollution locale** en station et à **revaloriser un mode de transport à faible impact** trop longtemps délaissé.

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Maturité de l'action 3/4



1 - VERS UNE MONTAGNE ZÉRO DÉCHET EN 2030

La Plagne, d'une seule voix sous l'égide du comité de pilotage « Transition » a signé à l'été 2024 la Charte Montagne Zéro Déchet Sauvage.

Par cela, elle s'engage à lutter contre les déchets sauvages en suivant 3 priorités :

- réduire à la source des déchets sauvages
- sensibiliser à la thématique
- collecter et évaluer via des ramassages de déchets ainsi que le programme Adopt'1 Spot.

ADOPT'1 SPOT

Adopt'1 Spot c'est 2 ramassages par an pendant 3 ans, avec caractérisation des déchets d'une petite zone pertinente. Le nombre de personnes qui ramassent doit être identique à chaque fois.

Ce programme permet ainsi un suivi scientifique de la pollution sauvage en montagne.

11 « spots » adoptés
(SAP, 3 communes et COVA)

1 grand ramassage
organisé chaque année

350 participants
au dernier ramassage du 11 juin 2025

ZOOM

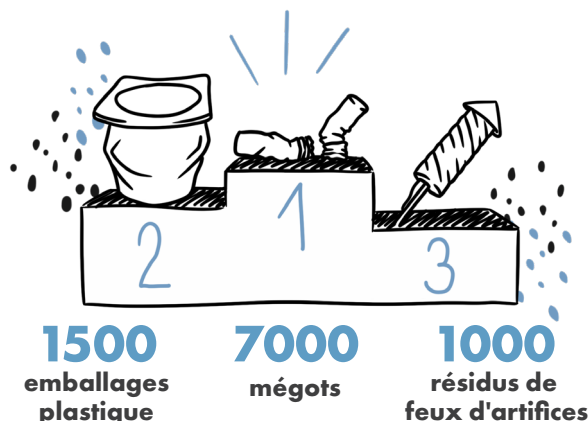
A CHAMPAGNY, UN LIVRET D'ACCUEIL INTÉGRANT LES ÉCO-GESTES



Pour inciter ses visiteurs à mettre en œuvre les éco-gestes de tri dès leur arrivée, Champagny-en-Vanoise a mis en place un livret accueil numérique qui intègre notamment toutes les informations concernant les points de tri des déchets. Ainsi, les bonnes habitudes de la maison se perpétuent pendant les vacances !

CONSTATS

- 1 136 kg ramassés le 11 juin 2025
- Près de la moitié de déchets volumineux (jalons de piste...)
- Top 3 des déchets les plus ramassés :
 1. Mégots : près de 7 000 comptabilisés (1 mégot = 500L d'eau ou 1 m³ de neige polluée !)
 2. Emballages plastiques : environ 1 500
 3. Résidus de feux d'artifice : environ 1 000 soit 150kg



ACTIONS



- Distribution de cendriers de poche et mise en place de cendriers sondages
- Série de vidéos courtes pour sensibiliser aux déchets sauvages
- Pochoir « Ici commence la rivière Isère » développé par les services techniques de La Plagne Tarentaise pour sensibiliser sur l'espace public. En test à l'automne 2025, avec déclinaison sur l'ensemble de la destination courant 2026.
- Sculpture de la marmotte dorée, faite en plastique recyclé et installée à La Plagne Tarentaise pour sensibiliser aux plastiques
- Réduction des événements pyrotechniques du 31 décembre : suite au bilan 2025 de nos opérations de ramassage de déchets, place à la **Nuit des Pompons Rouges** avec un grand événement festif et dansant à Bellecôte et une déclinaison du décor et de l'ambiance dans les villages en simultané.

2 - COLLECTE DE BIODÉCHETS ET COMPOSTAGE EN ACCÉLÉRATION

Maturité de l'action 3/4



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la COVA doit proposer une gestion des biodéchets, conformément à la loi anti-gaspillage de 2020.

Trois solutions sont mises en place : collecte en bacs, composteurs individuels subventionnés, et sites de compostage collectifs. Pour les professionnels de la restauration, un déploiement progressif de la collecte en porte-à-porte est en place. Pour les particuliers des composteurs individuels sont vendus à prix réduit et 20 sites de compostage collectifs sont à disposition pour ceux qui n'ont pas de jardin. En 2024, 200 tonnes de compost ont été produites et ont servi à la végétalisation des travaux des domaines skiables, des aménagements paysagers et au traitement des espaces verts communaux.

251
composteurs individuels
vendus depuis 2016, sur le territoire de la COVA

41 établissements
intégrés à la collecte des professionnels effectuée par la COVA

42,1 tonnes
collectées en 2024, en forte progression

BIOCARBURANT VERT VÉHICULES COLLECTE VERSANTS D'AIME

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, Les Versants d'Aime ont décidé de changer le carburant de ses véhicules de collecte de déchets pour du HVO (Hydrotreated Vegetable Oil). C'est un carburant renouvelable similaire au diesel fabriqué à partir de résidus de graisses et d'huiles végétales usagées, réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport au diesel fossile. Bien que plus coûteux que le diesel, ce choix - effectué selon des critères techniques et environnementaux - démontre un réel engagement dans la décarbonation de la collectivité pour le début de l'année 2026.

(Source : ADEME)

3 - PARTENARIATS ÉCO-ORGANISMES

Les communes s'engagent aux côtés de CITEO et ALCOME.

Engagées dans la démarche Montagne Zéro Déchet Sauvage 2030, les communes du territoire intensifient leurs efforts pour préserver leur environnement. Pour donner un coup d'accélérateur à leurs actions, elles ont choisi de s'associer aux éco-organismes Citeo (déchets) et Alcome (mégots), via la signature de conventions de partenariat.

Ces conventions offrent un véritable coup de pouce aux collectivités :

- Un soutien financier pour les opérations de ramassage,
- Des ressources pédagogiques pour informer et sensibiliser habitants comme visiteurs,
- Ainsi qu'un accompagnement technique pour bâtir des stratégies durables et efficaces, avec la mise à disposition entre autres de matériel de collecte.

Maturité de l'action 2/4



LA PLAGNE, TERRE D'ÉVÉNEMENTS DURABLES



Des événements emblématiques comme la 6000D, le SUPER8 ou Odyssea s'inscrivent dans une démarche de développement durable. La 6000D, pionnière en France en la matière, est labellisée « Événement Éco-Responsable » depuis 2010 (Charte Or), avec un Bilan Carbone réalisé dès sa première édition. Depuis, les actions concrètes se multiplient lors des événements : navettes, suppression des gobelets jetables, tri des déchets, communication dématérialisée, sensibilisation, limitation des véhicules motorisés, collaboration avec l'ONF ou la Mountain Bikers Foundation...

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU DOMAINE SKIABLE



La Compagnie des Alpes s'est fixée un objectif de zéro net carbone en 2030 sur :

- Le scope 1 : émissions directes (Exemple : carburant des véhicules du domaine skiable)
- Le scope 2 : émissions indirectes énergie (Exemple : électricité des remontées mécaniques)

Pour le scope 3, c'est-à-dire les autres émissions indirectes (Exemple : déplacement des clients, production du matériel...) la volonté est de mesurer et réduire les émissions.

Pour atteindre ces ambitions, de nombreuses actions ont déjà été mises en place : éco-conduite des dameuses, optimisation du damage et de la production de neige, passage de l'ensemble des véhicules au HVO, sensibilisation des salariés, adaptation de la vitesse des remontées mécaniques selon la fréquentation... Autant d'actions qui seront rejointes par de nouveaux objectifs comme la poursuite d'installations photovoltaïques ou encore la rénovation des cabanes du domaine skiable pour une meilleure performance énergétique et le confort des agents.

TÉLÉCABINE ROCHE DE MIO

Maturité de l'action 3/4



En 2025, la station franchit une nouvelle étape avec le remplacement de la télécabine de Roche de Mio. En effet, un nouvel équipement, plus moderne et performant, sera mis en service dès la saison d'hiver. Comme auparavant, le départ s'effectuera depuis Plagne Bellecôte, mais la ligne desservira désormais Roche de Mio via une gare intermédiaire située au col de Forcle.

Ce projet s'inscrit dans une volonté commune de l'exploitant du domaine skiable, du SIGP et de la commune de La Plagne Tarentaise de mise en valeur de la station durant la saison estivale, en facilitant l'accès à la retenue du col de Forcle et en diversifiant les activités touristiques.

Dans ce contexte, des mesures environnementales ambitieuses ont été intégrées afin de limiter et compenser les impacts sur le milieu naturel. Parmi elles, la création d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur une zone de 70 hectares située aux Bourtes, là où l'ancienne remontée a été démontée à l'automne 2025. Cet outil, inédit sur le territoire de La Plagne, permettra de restaurer cette zone naturelle en préservant la quiétude du site pendant au moins trente ans.

L'objectif principal sur ce site est de préserver la tranquillité du secteur tout en maintenant des milieux favorables à la biodiversité alpine, notamment les milieux ouverts, rupestres et semi-ouverts.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES & RÉNOVATION

Maturité de l'action 2/4



Les trois communes du territoire ont délibéré en Conseil Municipal pour définir leurs zones d'accélération des énergies renouvelables, afin de planifier son développement sur le territoire. Si le photovoltaïque est prépondérant, des projets de réseaux de chaleur sont à l'étude.

1 - DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

PHOTOVOLTAÏQUE : ÉQUIPER LES TOITURES PUBLIQUES

Certains bâtiments communaux et intercommunaux sont soumis au décret tertiaire, qui impose une réduction progressive de leur consommation d'énergie. En parallèle et suite à une étude de l'ASDER plusieurs bâtiments sur les communes d'Aime-la-Plagne, La Plagne Tarentaise et Champagny-en-Vanoise ont été recensés comme ayant un fort potentiel pour la production solaire.

UNE PREMIÈRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE COMMUNALE À AIME-LA-PLAGNE

Les travaux de la première centrale photovoltaïque d'Aime-la-Plagne sont désormais terminés. Installée sur le toit de l'école Pierre Borriane, cette centrale alimente non seulement l'école, mais aussi l'ensemble des bâtiments communaux et une borne de recharge pour véhicules électriques.

C'est une réalisation exemplaire en matière de transition énergétique locale qui ouvre la voie à de prochains projets.

VERS UNE PISTE DE BOBSLEIGH PLUS DURABLE : UN PROJET DE TURBINE EN RÉFLEXION

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, et dans une volonté affirmée de réduire l'empreinte environnementale des infrastructures sportives, une réflexion est en cours autour de l'installation d'une turbine hydroélectrique liée au captage d'eau en amont de la piste olympique de bobsleigh. Cette turbine engendrerait la production d'électricité réinjectée dans une boucle d'autoconsommation collective permettant notamment l'autonomie énergétique du site. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire, en valorisant une ressource déjà mobilisée dans le fonctionnement de la piste et en la transformant en un levier de transition énergétique local. Elle répond également aux ambitions portées par les JOP 2030 pour des jeux plus sobres, plus responsables et ancrés dans les territoires.

PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL : PARKING DE LA BASE DE LOISIRS DES VERSANTS D'AIME



Dans le cadre de la loi APER les parkings de plus de 1 500 m² doivent désormais être équipés d'ombrières photovoltaïques. La COVA a donc prévu l'installation de panneaux solaires sur le parking de la base de loisirs toujours grâce à une boucle d'autoconsommation collective. Cela permettra de produire une énergie locale directement consommée par des bâtiments publics dans un rayon de 20km, ce qui couvrirait jusqu'à 15 % de leurs besoins annuels tout en leur assurant une stabilité des prix, à l'abri des fluctuations du marché.



La chaufferie biomasse de Plagne Centre

2 - CHAUFFERIE BIOMASSE DE PLAGNE CENTRE, UNE 1^{ÈRE} EN MONTAGNE

Depuis sa création en 2009, la chaufferie biomasse de Plagne Centre reste une réalisation unique de cette ampleur en montagne. En utilisant des morceaux et fibres de bois déchiquetés ne pouvant être recyclés en compost, elle permet d'alimenter une cinquantaine d'immeubles et 90 commerces (soit 90% du site de Plagne Centre). Cette opération se révèle être une solution à la problématique majeure du chauffage dans une station de sports d'hiver créée au début des années 60.

Maturité de l'action 3,5/4



39

Maturité de l'action 0,5/4



3 - PROJETS DE RÉSEAUX DE CHALEUR

CHAUFFERIES BOIS À AIME-LA-PLAGNE

La COVA prévoit de mettre en place un réseau de chaleur alimenté par le bois-énergie qui desservira au minimum les bâtiments du « Cali'son » (École de

Musique, Théâtre et Danse) et l'EHPAD « La Maison du Soleil » actuellement chauffés par des chaudières fioul, ainsi que des logements résidentiels de l'OPAC de Savoie, sur la commune d'Aime-la-Plagne. L'objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serres liés au fioul, et améliorer la performance énergétique des bâtiments.

En parallèle, le département de la Savoie et la communauté de communes souhaitent raccorder le collège d'Aime-la-Plagne, actuellement chauffé au fioul, à la chaufferie bois existante du Gymnase intercommunal.

APPROVISIONNEMENT EN BOIS

La délégation de service publique pour le réseau de chaleur imposera un approvisionnement en bois dans un rayon de 50 km pour le réseau de chaleur. En parallèle, un chargé de mission a été recruté par l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise à l'automne 2025 pour travailler sur la filière bois énergie en Tarentaise.

DES BÂTIMENTS PLUS DURABLES

Une chaudière à granulé de bois pour l'école de La Côte d'Aime. En raison de la vétusté de la chaudière fioul de l'école du Villard, la municipalité a décidé de la remplacer par une chaudière à granulés de bois. Un choix permettant des économies, mais également une réduction de l'impact environnemental.

Un réseau de chaleur à l'étude pour Macot.

L'objectif : chauffer cinq bâtiments municipaux de manière plus écologique et économique en les connectant à la centrale énergétique du groupe scolaire Albert Perrière.

Une étude lancée à Champagny-en-Vanoise, pour rénover l'isolation et changer le système de chauffage de la Mairie, la salle des fêtes, et l'école.



57 175
lits touristiques
en 2025 dont

85%

appartenant à des propriétaires individuels

24%, soit 13 722 lits
relèvent de la location de particulier à particulier

480 lits chauds
chaque année, qui sortent du secteur marchand
(estimation)

350 personnes
entrées en contact (mail ou présentiel)

3 - RÉNOVATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

LA MAISON DES PROPRIÉTAIRES

Dans les années à venir, les nouvelles constructions seront plus restreintes. Il apparaît primordial d'accompagner les propriétaires pour qu'ils rénovent leurs appartements, leurs copropriétés, mais aussi pour répondre aux attentes de la clientèle et faire face aux enjeux environnementaux. 85% des lits de La Plagne appartiennent à des propriétaires, ils sont donc des partenaires majeurs d'un avenir durable.

Maturité de l'action 2/4



Espace créé en 2024, il est dédié à la rénovation immobilière, à l'hébergement touristique et aux propriétaires. Ses missions: promouvoir la rénovation, favoriser l'occupation, la location et la valorisation des hébergements touristiques, conseiller, accompagner, faciliter la mise en relation des propriétaires et des entreprises de rénovation.

LE REFUGE DU LOUEUR

Prolongement digital de la Maison des Propriétaires à Plagne Centre, cette plateforme en ligne s'avère incontournable pour garder le lien tout au long de l'année avec les propriétaires et des acteurs de l'immobilier de loisir.



Parmi les outils proposés, des webinaires gratuits sont animés régulièrement par des experts métiers avec des thématiques variées comme l'évolution législative des meublés touristiques (loi Lemeur), ou les tendances de la location de courte durée en montagne.

DES OUTILS COMMUNS

- Une bibliothèque d'informations sur les textes législatifs relatifs aux meublés touristiques, actualisée en permanence
- Une liste des entreprises locales partenaires, pour la rénovation des biens
- L'assistance devis travaux pour les rénovations de résidences secondaires: grâce à un partenariat entre le SIGP et Face B qui se charge gratuitement pour les propriétaires de consulter des entreprises pour les travaux de leurs logements.

À souligner, la Maison des Propriétaires et le Refuge du Loueur ont reçu le prix 2025 de l'hébergement touristique durable lors du salon Alpipro Digital Montagne. Cet événement récompense les innovations et les réalisations remarquables qui contribuent à renforcer la performance, l'attractivité touristique et les capacités d'adaptation des territoires de montagne.



4 - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

La réalisation d'audits énergétiques du patrimoine public est une initiative stratégique avec plusieurs objectifs :

- La conformité réglementaire
- La réduction des coûts énergétiques en identifiant les sources de gaspillage énergétique et en proposant des solutions pour réduire la consommation.
- La transition énergétique en contribuant aux objectifs définis dans le Contrat d'Objectifs Territorial (COT).

Ainsi, des audits ont été réalisés en 2025 sur **8 bâtiments des Versants d'Aime** amenant à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement.

Du côté de La Plagne Tarentaise, la priorité a été donnée **aux établissements scolaires**. Ceux-ci ont fait l'objet d'audits énergétiques, et lors de cette année 2025, c'est le groupe scolaire de Plagne Centre qui a bénéficié d'une rénovation. À Aime-la-Plagne des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés sur la toiture de la salle des fêtes de Centron, la toiture de l'école Pierre Borriane et certains logements.

ZOOM

LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Des dispositifs sont déployés sur le territoire pour permettre aux citoyens, entreprises et associations d'avoir des conseils ou des aides sur la rénovation énergétique et le déploiement des énergies renouvelables. Ces dispositifs sont mis en place par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) et cofinancés par d'autres organismes publics.

Le service public de rénovation de l'habitat

Service public, neutre et indépendant, il renseigne les particuliers sur toutes questions techniques, financières ou administratives concernant la rénovation énergétique de leur habitation ou le déploiement des énergies renouvelables. Pour en bénéficier, appeler le 04 56 11 99 00.

Le dispositif coach Renov

Complémentaire au dispositif précédent, Coach Renov Tarentaise est un service gratuit et personnalisé d'accompagnement de projets de rénovation

de logements à destination des particuliers et copropriétés de stations. Disponible lors des permanences France Services chaque mois.

Le cadastre solaire

L'APT met à disposition pour tous et gratuitement un cadastre solaire en ligne. En quelques clics, il permet de repérer quelle surface et quels pans de toiture sont les plus intéressants et de réaliser des simulations d'installation.

Le fond de chaleur renouvelable

Pour toute structure porteuse d'un numéro SIRET (entreprises, auto-entreprise, association, copropriétés...), il permet de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un soutien financier pour les travaux de production de chaleur et de froid renouvelable. Prise en charge du coût jusqu'à 70% pour les études et jusqu'à 65% pour les investissements et travaux.

UNE MONTAGNE
À TRANSMETTRE

CHAPITRE 4

PRENDRE SOIN DES ACTEURS DU TERRITOIRE DE LEUR AVENIR ET DE NOTRE PATRIMOINE

42

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Se soucier d'un avenir durable du territoire, c'est prendre soin de ses habitants, soit environ 8 000 personnes sur le territoire.

Depuis plus de 60 ans, l'activité touristique est un moteur essentiel de l'activité économique et de l'attractivité de la station. Les sports d'hiver surtout, mais aussi la saison d'été alimentent une chaîne de valeurs directes et indirectes : hébergement, restauration, magasins de sport, cours de ski... Sans oublier les fournisseurs en amont (bâtiment, transport, matériaux, alimentation...). Il est crucial de soutenir et de diversifier cette activité afin de maintenir une vie locale dynamique et des habitants à l'année, mais également en attirer de nouveaux afin d'encourager l'implantation de nouveaux modèles d'économie. Mais notre rôle ne s'arrête pas là. C'est aussi la garantie du maintien des services indispensables du quotidien : écoles, crèches, services à la personne et de santé, logement aidé, transport...

À GARDER EN TÊTE

L'EMPLOI

8301
contrats
salariés

sur l'ensemble du territoire

(Source : DADS, 2015)

ÉTÉ

+ 560
contrats
saisonniers
environ

HIVER

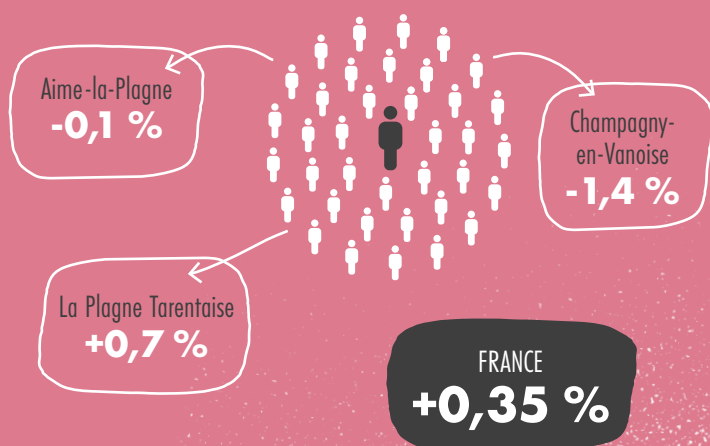
+ 2600
contrats
saisonniers
environ

(Source : Etude SOLIHA, 2017)

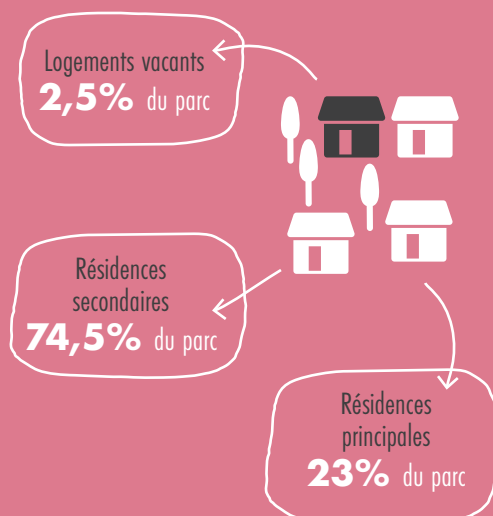
43

RYTHME D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

(Source : Insee, état civil en géographie taux annuel entre 2016 et 2022 en %)



LE LOGEMENT EN 2022



(Source : Insee, RP2022 exploitation principale en géographie au 01/01/2025)

FAVORISER L'EMPLOI

1 - MARQUE EMPLOYEUR: TOUS SOUS LE MÊME BONNET

Dans un contexte marqué par des difficultés de recrutement, l'OTGP a coordonné la démarche de « Marque employeur » sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs poursuivis sont multiples : favoriser la lisibilité de l'offre et des valeurs de la destination pour les saisonniers, centraliser les offres d'emploi sur une seule et unique plateforme tout en garantissant une exposition digitale aux recruteurs.

1 COPIIL

constitué d'élus et de professionnels

2 enquêtes

une à destination des professionnels, pour connaître leurs besoins & difficultés et une à destination des saisonniers, pour connaître leurs attentes

8 mois de travail

pour aboutir et lancer la plateforme

1 site emploi

www.emploi-laplagne.com

pour l'ensemble de la destination

+ de 3 500
postes à pouvoir

chaque saison d'hiver

Maturité de l'action 2/4



ZOOM



PUYDUFOU.

Partenaires depuis plus de 10 ans, La Plagne et le Puy du Fou coordonnent pour la troisième année des rencontres employeurs / postulants in situ. S'appuyant sur leur saisons complémentaires, l'objectif est d'inciter les saisonniers à travailler pour les deux destinations au cours d'une année. L'équipe du Puy du Fou est de nouveau venue à La Plagne en janvier 2025, et une délégation de La Plagne s'est déplacée en Vendée le 5 septembre 2025.

RÉSULTATS DEPUIS LE LANCEMENT EN SEPTEMBRE 2023 :

77 560

visiteurs uniques

202 016

pages vues

698

offres publiées

14 986

candidatures reçues

2 - LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS : UN ENJEU MAJEUR POUR L'EMPLOI

Maturité de l'action 2/4



Depuis quelques années, il constitue le premier frein entravant l'emploi au niveau du tourisme. Conscientes de ces enjeux, les communes de La Plagne Tarentaise, Aime-la-Plagne et Champagny-en-Vanoise, via le SIGP, ont lancé un ensemble de démarches clés.

HISTORIQUE

- 2007 : Création de la maison des saisonniers, avec une personne en charge de l'accueil et l'accompagnement des travailleurs saisonniers
- 2020 : 1^{er} diagnostic des besoins en logements des travailleurs saisonniers sur le territoire de La Plagne par le cabinet SOLIHA

ENSEIGNEMENTS

- Besoin en lits non satisfait 170 à 180
- 2023 : Embauche d'un chargé de mission habitat
- 2023-2024 : Actualisation de l'étude par SOLIHA
- 2025-2028 : nouvelle convention triennale pour le logement des travailleurs saisonniers signée entre l'Etat, le SIGP et les 3 communes

DÉMARCHES

« Suivi de l'offre nouvelle » :

- Accompagnement des porteurs de projets sur les dispositions en matière de logement pour travailleurs saisonniers
- Embauche d'un chargé de mission habitat
- Commission logement au sein du SIGP

« Amélioration de la connaissance de l'offre » :

- « Guide d'accueil » à destination des saisonniers
- Création d'un portefeuille de logements saisonniers
- Diffusion et gestion du portefeuille de logements saisonniers via la Maison des Propriétaires
- Accompagnement des démarches locatives

« Organisation des transports à destination des saisonniers » :

- Navettes pour le transport des travailleurs entre la vallée et les sites d'altitude ou villages



Résidence du Cervin

OFFRE NOUVELLE DE LOGEMENTS SAISONNIERS :

► PROJETS RÉALISÉS

136 lits
et 10 emplacements

ont été créés pour les travailleurs saisonniers sur le territoire sur la période de 2020 à 2024 :

- Résidence saisonnière « Cervin » : **112 lits**
- Projet immobilier « White Pearl - LODGES & SPA » : **2 lits**
- Le MANAKA : **10 lits**
- La Résidence LODGES 1970 : **12 lits**
- Aire de camping-car saisonniers à Plagne 1800 : **10 emplacements**

► PROJETS EN COURS

Champagny-en-Vanoise

Rénovation du presbytère + **4 logements**
Bâtiment technique + **4 logements**
& rénovation

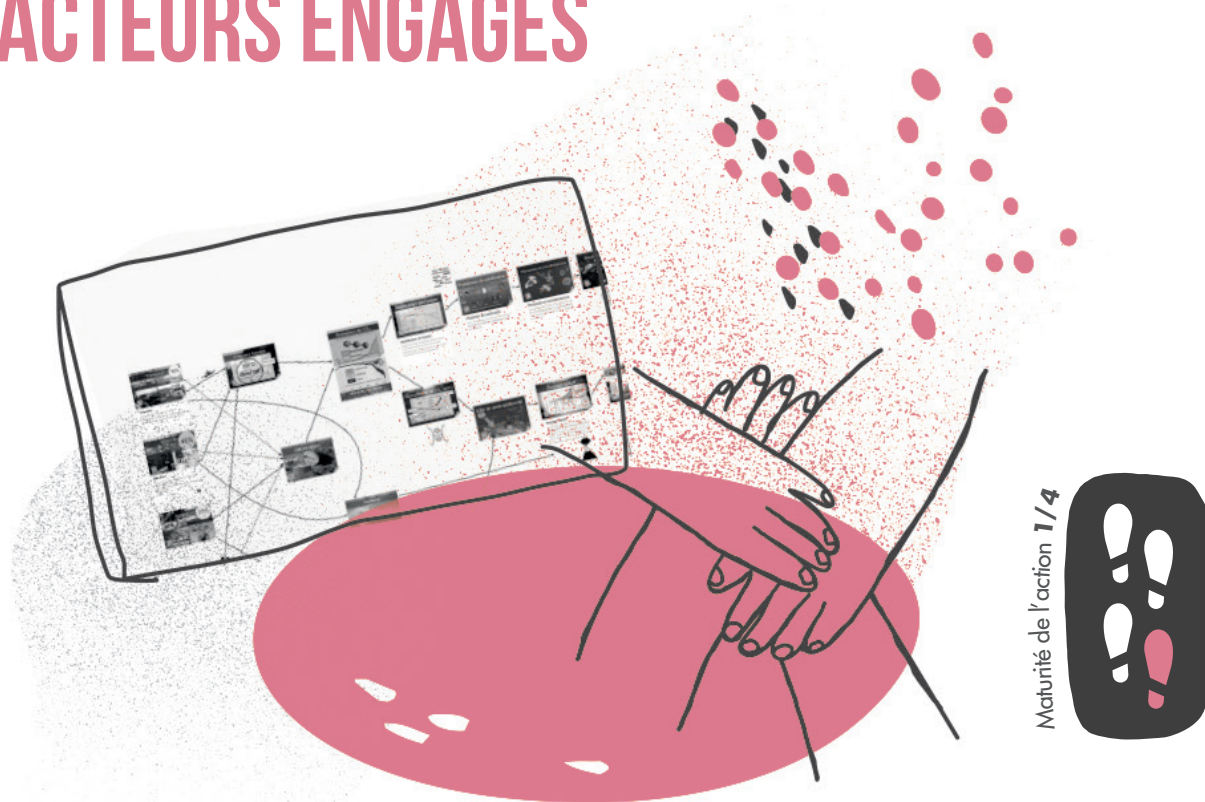
Aime-la-Plagne

1 programme à Montalbert pour + **50 lits**
& un projet à l'étude pour + **40 logements**
saisonniers

La Plagne Tarentaise

1 programme pour + **4 lits** & un projet à l'étude sur le secteur des Coches pour + **30 logements**

CHARTRE DES ACTEURS ENGAGÉS



46

Dans une logique de transition partagée et d'amélioration continue, la destination Grande Plagne a adapté un outil inspiré de la Charte des Acteurs Engagés du label Flocon Vert. De grandes thématiques y sont abordées concernant l'engagement en faveur de la RSE, de la diversification, de l'accessibilité à tous ou encore de la sensibilisation des visiteurs.



Cette démarche vise à mobiliser les socioprofessionnels autour de valeurs communes en matière de développement durable.

Pourquoi devenir Acteur Engagé?

- Valoriser votre engagement aux côtés de la destination
- Gagner en visibilité auprès d'une clientèle sensible aux valeurs de la RSE
- Fédérer vos équipes autour d'un projet porteur de sens
- Être mis en avant dans les actions de communication de l'OT (presse, supports, etc.)
- Intégrer un réseau d'acteurs engagés et bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Conçue en début d'année 2025 avec l'appui de plusieurs acteurs volontaires, la charte prend la forme d'un formulaire de candidature accessible en ligne. Chaque demande est ensuite validée par un comité de labellisation vérifiant que les professionnels remplissent l'ensemble des critères pour intégrer le réseau des Acteurs Engagés.

Pour rejoindre notre réseau.

À noter, afin d'intégrer la communauté des Acteurs Engagés, il faut être adhérent à l'Office de Tourisme. Pour les hébergeurs, le référencement sur La Plagne Resort sera encouragé.



TÉMOIGNAGE

ZOOM SUR BELLE PLAGNE SPORTS, 1^{ERS} MAGASINS LABELISÉS ACTEUR ENGAGÉ

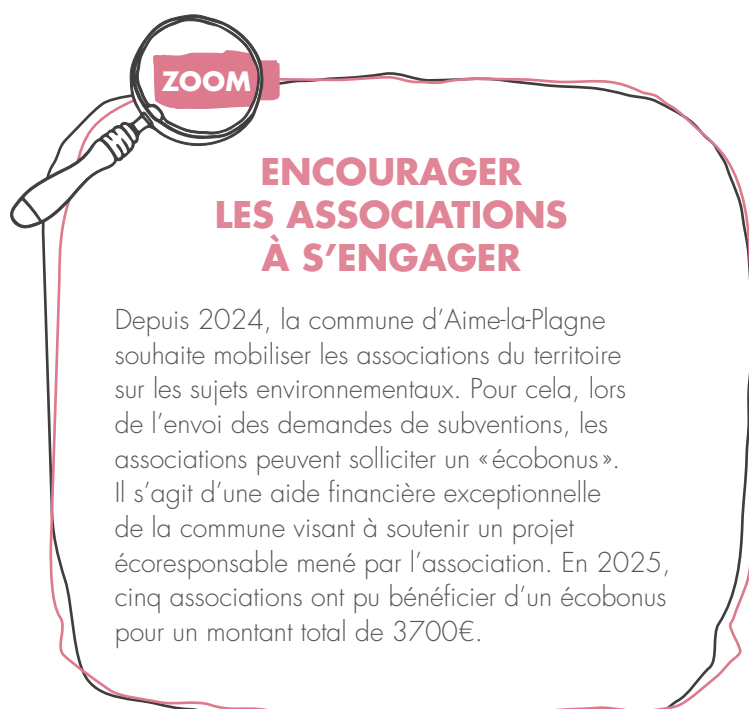
Ultra consciente des enjeux du dérèglement climatique, et de son impact, Capucine Blanchoz et son mari Jean-Jacques Vaudey, propriétaires de deux magasins de sport à Belle-Plagne, deviennent parmi les premiers socioprofessionnels du territoire labellisés « Acteurs Engagés » dans la charte Flocon Vert lancée par l'office de tourisme. Une reconnaissance qui valorise les efforts réalisés pour participer à l'économie locale, préserver les ressources naturelles, et sensibiliser au développement durable.

Enfant du pays à la tête de l'affaire familiale depuis vingt ans, Capucine, accompagnée de son mari, sont des « locomotives » pour faire bouger les lignes dans l'univers du commerce de sport.

« Ces actions donnent du sens à ce qu'on fait. Quand j'avais 16 ans, j'ai été perchman sur le glacier de Bellecôte, mes parents louaient alors des skis l'été. Depuis, j'ai vu l'évolution de notre territoire avec la fonte du glacier, d'où ma sensibilité. »

Exemples d'actions menées par Belle Plagne Sports :

- Optimisation de la fin de vie des produits : réemploi, recyclage, dons à des associations, revalorisation des invendus, et réparation des textiles avec Goodloop.
- Politique d'achat responsable : 70% des achats textiles réalisés auprès de fournisseurs régionaux, nationaux ou européens, idéalement avec une sensibilité environnementale...
- Développement de l'offre estivale
- Politique RH engagée qui permet une fidélisation active de ses travailleurs saisonniers (sur un effectif de 23 personnes, 80% reviennent)
- Mesure et réduction de l'empreinte carbone : réalisation d'un bilan carbone couplé avec un plan d'action pour réduire les émissions
- Engagement auprès de Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe : dons équivalents à 2% de son chiffre d'affaires, système d'arrondis des paiements par TPE et organisation d'Odysée



PLAGNARDS D'UN JOUR



1 - INFORMER NOTRE CLIENTÈLE EN SITUATION DE HANDICAP

Maturité de l'action 1/4



Depuis 2022, l'OTGP se structure, avec la création d'un comité « Accessibilité et handicap », pour travailler sur la qualification de l'offre globale proposée sur le territoire : transports, hébergement, domaine skiable, activités, commerces...

ACTIONS RÉALISÉES À DATE :

- Sensibilisation des équipes à l'accueil de personnes handicapées et formation au diagnostic d'accessibilité d'un lieu par AGATE
- Création d'une page web dédiée & mise en avant des éléments concernant l'accessibilité
- Mise en place de guide « accessibilité handicap »
- Accueil d'influenceurs en situation de handicap

PROCHAINES ÉTAPES :

- État des lieux complet grâce à des diagnostics d'accessibilité sur le territoire
- Étendre les guides « accessibilité handicap » aux autres sites de La Plagne
- Poursuite de la sensibilisation et de la formation des équipes
- Sensibilisation et accompagnement des professionnels du territoire

À NOTER

Un projet social de territoire a été défini entre la COVA et la Communauté de communes de Haute Tarentaise, dans une logique d'approche territoriale partagée et mutualisée. Les premières actions d'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- Installation dans certains lieux d'accueil, de boucles à induction magnétique permettant aux personnes malentendantes de mieux comprendre les échanges oraux même dans un environnement bruyant. Le son est transmis directement dans l'appareil auditif ou via un écouteur.
- Actions de formation et sensibilisation des agents et élus.
- Mise en place d'un transport d'utilité sociale.

Le Guide Michelin « Vacances accessibles en Auvergne Rhône Alpes » recense plusieurs sites et activités adaptées pour les personnes à mobilité réduite dont la base de loisirs des Versants d'Aime (tour du plan d'eau accessible en fauteuil, dispositif de mise à l'eau PMR...).

ZOOM SUR LE HANDISKI À LA PLAGNE : LES INFOS CLÉS



- Esprit pionnier : certaines écoles accompagnent en handiski depuis plus de 20 ans, comme les ESF Plagne Aime 2000 et Belle Plagne ou encore Oxygène
- Types d'engins dédiés : plusieurs types dont l'emblématique fauteuil Dualski du fabricant local Tessier (basé à Montmélian), et le « Go to ski », conçu et développé à La Plagne par l'ingénieur Marc Gostoli, et qui permet de skier debout en utilisant principalement les membres supérieurs
- Domaine skiable : -50 % sur le tarif des forfaits. Sur le terrain : procédures d'embarquement et de débarquement rodées, toilettes équipées de fauteuils roulant
- Temps consacré aux cours : de 500 à 3 000 heures par saison, soit jusqu'à 10% des heures totales, selon les écoles de ski
- Site unique en France, la piste olympique de bobsleigh est en mesure d'accueillir les vacanciers en situation de handicap



2 - LABEL DESTINATION D'EXCELLENCE ET ÉCORESPONSABILITÉ

La marque « Qualité Tourisme » a été obtenue pour la première fois en 2016 par l'OTGP.

Elle a permis de structurer :

- Des méthodes de travail permettant une qualité & une continuité de service
- Une écoute interne afin de favoriser de bonnes conditions de travail
- Des échanges avec l'ensemble de nos parties prenantes afin d'assurer l'intégration de leur vision dans l'évolution de l'office de tourisme

En 2024, celle-ci évolue et devient le label « Destination d'Excellence ». En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil, ce label renforce le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité et d'information des publics en situation de handicap. Les nouveaux critères éco-responsables comprennent par exemple des éléments relatifs aux achats durables, à la sobriété énergétique, au suivi et à la réduction des consommations, à la gestion des déchets ou encore à la sensibilisation des différents publics ; tant de sujets déjà travaillés grâce au label Flocon Vert. Un audit mystère est prévu pendant l'été 2026. La destination serait donc labellisée Destination d'Excellence au cours du deuxième semestre 2026.

ACTIONS RÉALISÉES À DATE :

- Communication sur les engagements de l'OTGP en matière de développement durable du territoire (affichage, page web) et sensibilisation des visiteurs
- Sensibilisation des socio-professionnels au sujet des démarches de labellisation durables (newsletters, page web)
- Sensibilisation du personnel de l'OTGP (conférence, évènement zéro déchet)
- Arrêt de l'impression du programme d'animations et remplacement par une plateforme digitale dès l'hiver 24-25 (impression sur demande)

1 200
socio
professionnels
sur le territoire

+ de 100 000
visiteurs /an
dans nos offices de tourisme en 2024

+ de 100 000
impressions
évitées
de programmes/an

49

Maturité de l'action 2/4



SE FORGER UNE CULTURE COMMUNE



50

Maturité de l'action 2/4



Le changement climatique, ses impacts et enjeux sur notre territoire sont des sujets complexes. Il nous a rapidement semblé nécessaire de travailler ensemble à l'échelle du territoire, des différentes collectivités, pour proposer un ensemble de rendez-vous de sensibilisation. Plusieurs cibles ont été recensées : les habitants, les scolaires, les élus et techniciens, les professionnels et leurs saisonniers, et les visiteurs.

Ainsi, diverses actions ont été réalisées sur l'année :

- Rendez-vous sur le réemploi dans le bâtiment ou bien sur l'économie circulaire à destination des professionnels,
- Conférences sur le dérèglement climatique et ses impacts en montagne à destination du grand public,
- Une fresque de la montagne proposée aux habitants
- La réalisation d'un catalogue d'animation de sensibilisation à destination des écoles : petit et grand cycle de l'eau, déchet, biodiversité locale...

L'objectif est de continuer à réfléchir à l'échelle du territoire pour pouvoir proposer un programme le plus fourni et pertinent possible, tout au long de l'année, et s'adressant à tous les publics.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES GLACIERS

À destination du grand public, la journée internationale des glaciers du 21 mars 2025 a été l'occasion d'inaugurer une manière ludique de sensibiliser via 3 angles :

- Le jeu « Question pour un glaçon » & les vœux glacés créés par l'équipe de l'espace Glacialis
- Une fresque participative en céramique à partir de matériaux recyclés & récupérés avec Edel'Art (cf. Page 26)
- Une lecture paysagère avec un professionnel du domaine skiable et une introduction à la démarche de transition du territoire par l'office de tourisme.

SE TOURNER VERS L'AVENIR



DOMAINE SKIABLE : LA TRANSITION PLEINEMENT INTÉGRÉE AUX MISSIONS DU FUTUR EXPLOITANT

Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) s'investit pour la préservation de l'environnement, en premier lieu, les espaces naturels ou aménagés du périmètre concédé. L'engagement des partenaires de service public s'inscrivant dans la durée (25 ans pour le domaine skiable et ses activités, 15 ans pour l'eau et l'assainissement). Ces enjeux environnementaux sont donc intégrés dès la conception des futurs contrats de délégation, et traduisent une volonté claire d'exemplarité environnementale dans la gestion des équipements touristiques.

Ces enjeux se reflètent également dans les exigences formulées auprès des futurs exploitants, qui devront eux aussi s'inscrire dans une trajectoire de transition écologique, cohérente avec les engagements du territoire, avec notamment :

- Le suivi, la préservation et la sensibilisation autour de la biodiversité
- L'optimisation de la préservation de la ressource en eau et le travail de la neige
- La protection de la ressource en eau : lacs, captages, zones humides
- La modernisation des installations ou engins visant à réduire leur impact : consommation énergétique
- La possibilité de réaliser des investissements en lien avec la production d'énergies renouvelables
- La politique d'achat
- La diversification des activités hors ski l'hiver, l'augmentation de l'offre d'activités l'été
- Les actions de sensibilisation des personnels, fournisseurs, partenaires voire des visiteurs.

LA PLAGNE 2030 : DES JEUX POUR BÂTIR L'AVENIR

Une organisation locale se met en place pour préparer et réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver « Alpes Françaises 2030 » à La Plagne, avec la volonté affirmée de leur donner une dimension durable et exemplaire.

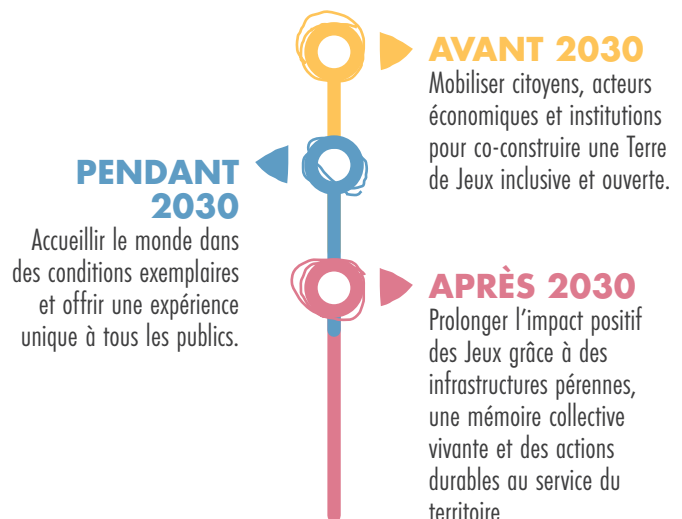
La démarche RSE du territoire, déjà engagée, trouvera dans cet événement un accélérateur et un amplificateur : les orientations retenues seront mises en lumière et renforcées dans les quatre années à venir, traduisant concrètement l'engagement collectif pour un héritage positif, environnemental et sociétal.

Pour préparer ce rendez-vous, le territoire s'engage sur trois projets structurants, pensés pour conjuguer performance sportive, innovation technique et exemplarité environnementale :

- Une piste olympique modernisée et responsable : rénovation complète et mise aux normes sportives et techniques, intégrant des solutions écoresponsables pour accueillir les épreuves de bobsleigh, luge et skeleton.
- Un ascenseur valléen bas carbone : liaison directe entre la gare d'Aime et Plagne Centre, avec un arrêt stratégique aux Roches pour desservir la piste, réduisant l'empreinte carbone des déplacements et améliorant l'accessibilité.
- La Tour de Glace en vitrine internationale : mise en lumière de ce site et de l'escalade sur glace pendant les épreuves olympiques, symbole des pratiques de montagne et de la créativité locale, dans un cadre naturel préservé.

LES 3 TEMPS POUR BÂTIR L'HÉRITAGE

Ces trois étapes clés posent les bases d'un événement qui, après 2030, permettra de préserver et valoriser les investissements réalisés, et de guider le territoire vers les transitions environnementales, sociétales et économiques souhaitées.





Rapport RSE n°4 - La Plagne

Nos actions et trajectoires vertueuses
pour notre territoire de montagne

Rapport imprimé sur papier Offset 100% recyclé, certifié PEFC
Novembre 2025.

**UNE
MONTAGNE**
à transmettre

Office de Tourisme de la Grande Plagne

1355 route d'Aime, Les Provagnes - 73210 La Plagne Tarentaise

